

BASSE-GOULAINNE

1987

supermarché

le vrai distributeur de produits frais

QUALITÉ

PRIX

Place de la Poste - St-SÉBASTIEN-s/LOIRE

Tél. 40 34 23 19

ouvert le dimanche matin



MONSIEUR O

DÉCORATEUR CONSEIL RÉALISATIONS D'INTÉRIEURS
Tissus - Rideaux - Sièges tous styles - Restauration
Peinture décorative - Moquettes - Tapis - Plastiques

18 rue de la Châtaigneraie
«Le Domaine de la Plée»

44115 BASSE-GOULAINÉ
Tél. 40 34 36 70

Les polluants sont partout !
SUPPRIMEZ-LES

avec «ICLEEN» sur vos radiateurs
HYGIÈNE et PROTECTION

«ICLEEN» permet d'éliminer les
poussières et les aérosols nuisibles
pour l'homme et les murs.

Tél. 40 34 36 70



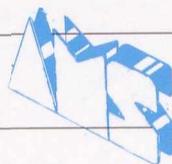
Le Pied de Cochon

Grillades sur Sarments de Vignes
CARTE - REPAS D'AFFAIRES - PARKING

Avenue du Général de Gaulle (Face gymnase)
Tél. 40 03 34 36 44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

MIROITERIE SERVICE

Tél. 40 03 59 49



Route de l'Île Chaland
44115 BASSE-GOULAINÉ

INTERVENTION RAPIDE
TARIF ASSURANCE

- VITRERIE - VITRINE - MAGASIN
- PERMANENCE 24 h/24
- DOUBLE VITRAGE ISOLANT
- MIROITERIE - ALUMINIUM

INSTALLATION DE GLACES, VERRES SECURIT, MAGASIN ET LOGEMENT
MENUISERIE ALUMINIUM, DOUBLE VITRAGE.

DECOREVE

Salle d'exposition - Vente aux particuliers

Moquettes - Revêtements de sol et mur
Sanitaires - Carrelages - Faïences - Cheminées
Dallages

G. Cormerais

117 rte des Landes de la Plée
44115 Basse Goulainé

Tél. 40 06 03 37

Société PERRAULT

FABRICANT GROSSISTE



Charcuterie fraîche
Salaison

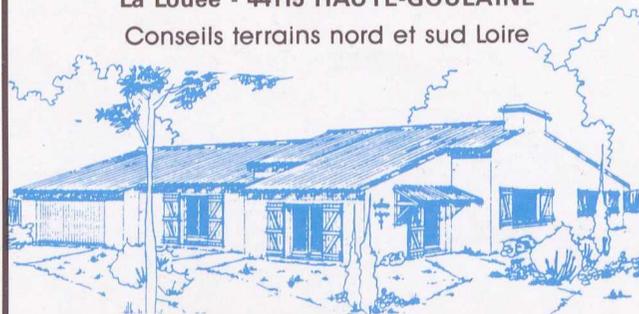
Tél. 40 03 51 51

163 rue de la Jarniganière - 44115 BASSE-GOULAINÉ

Constructions artisanales

La Louée - 44115 HAUTE-GOULAINÉ

Conseils terrains nord et sud Loire



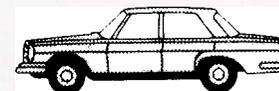
LOGENOR

Tél. 40 54 93 61

TAXI-RADIO

Tél. 40 06 00 84

SERVICE JOUR & NUIT
TRANSPORTS SANITAIRES
SORTIES D'HOPITAUX
DÉPARTS CONVALESCENCE
SOINS ET RÉÉDUCATION



P. QUÉRÉ

8 rue de Provence 44115 BASSE-GOULAINÉ

Éditorial

Chers Goulainaises et Goulainais,

Comme chaque année, ce bulletin a pour but d'ouvrir à votre connaissance la vie de votre Commune tant au regard des principales décisions et orientations prises par votre Assemblée d'Élus qu'à travers les activités des différentes Associations ou les événements marquants.

Pour ce qui concerne les orientations du Conseil Municipal, il n'est pas dans mon intention de développer ce que mes Adjointes ont parfaitement expliqué.

Je voudrais néanmoins insister sur la priorité que nous avons donnée à la réussite d'une zone d'activités.

*C'est l'emploi,
Ce sont les ressources financières,
C'est BASSE-GOULAINE des années 90
que nous préparons.*

Je voudrais, par ailleurs, mettre l'accent sur notre volonté de maîtrise de l'urbanisation. Une modification du règlement du Plan d'Occupation des Sols, établi en 1980, était nécessaire ; elle est en cours mais aucune révision ne sera entreprise dans l'immédiat. Les écoles, tant publiques que privées, sont saturées. Le Groupe du Grignon deviendra l'un des plus gros Groupes scolaires du Département si l'on considère l'extension prévue, et il est hors de question d'envisager à court terme la construction d'un second ensemble.

J'aime à croire, Chers Goulainais, qu'au travers de nos réalisations, vous jugiez que dynamisme et évolution ne sont pas obligatoirement synonymes de bouleversements incontrôlés.

Nous voulons pour vous l'amélioration d'une qualité de vie qui est déjà à BASSE-GOULAINE notre fierté.

Sachez aussi qu'à l'heure de la préparation du Budget pour 1987 notre souci demeure comme chaque année le maintien d'une pression fiscale supportable par tous.



Le Maire
Serge POIGNANT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Poignant'.

Que tous les Annonceurs, Commerçants et Artisans, grâce à qui ce bulletin a pu être réalisé, soient ici remerciés.

Édition - Publicité :

**BULLETIN
D'INFORMATION**

Gérant :
Philippe AMELINEAU

84 Quai de la Fosse
44100 NANTES
☎ 40 73 09 32

 FROGER Imp.
BP 9 - 85110 Chantonnay
Tél. 51 94 30 42

Vente et reproduction interdites
Dépôt légal : 1er trimestre 87
N° 87.042

Les principales décisions du Conseil Municipal depuis mars 1986

7 MARS 1986

- Fixation des tarifs communaux.
- Vote des subventions communales.
- Reconstruction de la salle omnisports.
- Approbation du dossier d'aménagement du canal en bas du Bourg.
- Acquisition d'une parcelle bâtie rue Busson Billault et d'un terrain en bordure du canal.

20 MARS 1986

- Décision de poursuivre toutes actions utiles à la réalisation du projet d'implantation d'un centre commercial sur Basse-Goulaine.

27 MARS 1986

- Approbation du Budget Primitif 1986 de la Commune.
- Vote des impôts locaux, des participations et charges intercommunales ainsi que des forfaits et allocations scolaires.
- Adoption du Budget Primitif 1986 du Service Assainissement.
- Location d'une salle provisoire suite au sinistre de la salle omnisports.
- Lancement de l'appel d'offres sur le programme de travaux de voirie 1986.
- Conclusion d'un marché négocié pour le raccordement de la station du Grignon à la station de lagunage et pour les extensions de réseaux au titre de 1986.

30 AVRIL 1986

- Lancement de l'appel d'offres et choix du bureau de contrôle pour la reconstruction de la salle omnisports.
- Demande de subvention pour les programmes de travaux de voirie 1986.
- Décision de confier à l'U.F.C.V. l'organisation du centre aéré 1986.

27 JUIN 1986

- Approbation du Compte Administratif 1985 de la Commune et du Service Assainissement.
- Accord sur le programme de construction de logement par l'Office Départemental d'H.L.M., place Saint-Brice.
- Réalisation d'un Prêt d'Équipement Courant de 450 000 F et d'un prêt de 600.000 F.
- Marché de reconduction : travaux d'Assainissement E.U. (Suppression et raccordement de la station, pose de réseaux et branchements).
- Marché sur appel d'offres : travaux de voirie du Programme 1986.
- Reconstruction de la Salle Omnisports.
- Marché de travaux d'éclairage public.
- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie sise dans le Bourg et de deux parcelles non bâties en bordure du canal.

15 SEPTEMBRE 1986

- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie sise dans le Bourg et d'un terrain non bâti à la «Champagnère».
- Acquisition de terrain pour élargissement des virages de la rue de l'Île Chaland.
- Aménagement du bas du Bourg en bordure du canal : mission d'architecture.
- Adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents (S.I.C.A.L.A.).

14 NOVEMBRE 1986

- Approbation du Budget Supplémentaire de la Commune et du Service Assainissement.
- Fixation du taux de la Taxe Locale d'Équipement à 5 %.
- Acquisition de terrain par le SIMAN au titre du programme d'Action Foncière (Champagnère et ZAD du Bois Brûlé).
- Mission d'étude à l'AURAN à propos d'une zone de développement économique.
- Lancement de la procédure de classement des voies du lotissement de l'Echalier.

23 JANVIER 1987

- Élection d'un adjoint : M. RICHARD.
- Révision des tarifs communaux.
- Exonérations de taxe professionnelle pour les entreprises nouvelles.
- Garantie d'emprunt de l'O.G.E.C.
- Fixation du Plafond Légal de Densité.
- Vente d'un terrain au Crédit Mutuel, acquisition d'une propriété bâtie (succession GRIMAUD) et d'une parcelle de terrain près de l'OGEC.
- Fixation du prix du Billet Mensuel Jeune à 50 F pour les circuits spécifiques (Primaire et Maternelle) suite à la décision du SIMAN.
- Décision de réalisation de 2 classes - Groupe Scolaire Primaire du Grignon.
- Marché de travaux - redressement des virages de l'Île Chaland.
- Programme de travaux d'assainissement E.U. pour 1987.



LE PERMIS B

par formation

- ACCÉLÉRÉE
- TRADITIONNELLE

22 place Saint-Brice
(derrière l'église)

BASSE-GOULAINE

☎ 40 03 55 23

**CONSTRUCTIONS
DABOUIS**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT**

La MAISON sur mesure

312 route des Landes de la Plée
BASSE-GOULAINE
Tél. 40 34 61 12 - 40 34 59 59

BUDGET COMMUNAL

Exercice 1985

Pour la première fois, grâce à l'informatisation et aux moyens mis en œuvre, nous pouvons vous donner à l'aide de ce graphique le pourcentage des frais de fonctionnement des principaux SERVICES communaux par rapport à la masse des **dépenses de fonctionnement du budget général** de la commune pour l'année 1985.

On peut constater que l'autofinancement des opérations d'investissements ainsi que le remboursement du montant des intérêts d'emprunts ne sont pas ventilés par service car ils correspondent à un volume d'opérations en capital que la Commune a effectué depuis de nombreuses années.

Les principaux coûts de fonctionnement comprennent :

- A - les frais de personnel (salaires, charges, etc.)
- B - les frais d'entretien (bâtiments, véhicules, voies et réseaux)
- C - les frais de fonctionnement (chauffage, éclairage, matériels, outillages et matériaux)
- D - les participations aux charges communales et intercommunales (transports, incendie, subventions, allocations, etc.).

REMARQUES

Il n'a pas été possible, pour diverses raisons d'indiquer pour chaque service la part que représente en frais de personnel (salaires et charges) les interventions effectuées par le personnel technique. Ces coûts sont globalisés au niveau des SERVICES TECHNIQUES.

Au moment où cet article est élaboré, le budget primitif de l'année 87 est en préparation. L'exercice budgétaire de 1986 se termine puisque c'est vers le mois de juin qu'aura lieu le vote du compte administratif.

Alors sur le plan des finances de la commune, je puis vous présenter comme les années précédentes les résultats définitifs du compte administratif de 1985.

L'année 1985 a été riche et très mouvementée sur le plan des procédures administratives puisque l'informatique a fait son apparition vers le mois de mars dans les services administratifs de la commune.

Depuis de longs mois déjà, un cahier des charges avait été élaboré de façon à préciser les matériels et logiciels adaptés à nos besoins ayant comme souci principal de s'équiper d'un système fiable et évolutif. C'est ainsi qu'après l'étude de plusieurs systèmes le choix s'est porté sur la proposition de la Société Berger Levraut pour ses logiciels évoluant sur du matériel français de la Compagnie BULL.

Vous trouverez ci-dessous une description sommaire de ce système.

Frais de fonctionnement par service

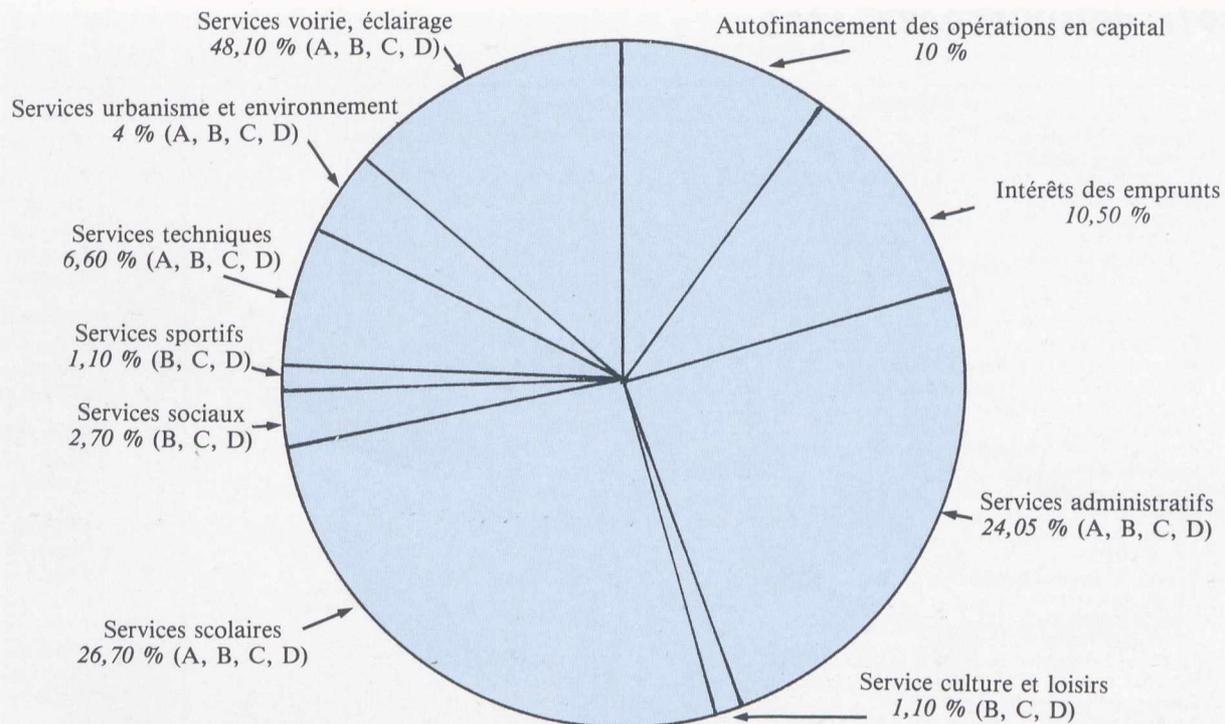
MATÉRIEL

- Micro-ordinateur BULL MICRAL 90/50 E
Mémoire centrale de 512 K Octets extension à 1024 KO
Système multipostes (jusqu'à 8 voies)
Disque dur de 10 millions d'octets.
- 2 claviers écrans
- 1 unité de disquettes E/S
- 1 unité de disques de 2 fois 10 millions d'octets (dont un disque amovible)
- 2 imprimantes
- 1 onduleur (régulateur de courant avec production en cas de panne).

LES LOGICIELS de gestion :

- des finances communales en fonctionnement et investissement
- des emprunts contractés par la commune
- du fichier des électeurs
- de la paie du personnel et des situations administratives
- du calcul des redevances d'assainissement
- du fichier population (non traité actuellement).

Après ces deux années écoulées, quel constat pouvons-nous faire ?



Pour ma part, j'étais convaincu que doter les services administratifs de moyens modernes nous permettant de passer d'une gestion manuelle à une gestion automatisée adaptée à notre évolution serait bénéfique pour tous. Les fruits de cette automatisation, nous commençons maintenant à les cueillir puisque nous avons pu maîtriser le recrutement de personnel administratif malgré l'augmentation de population. Ces nouvelles méthodes de travail ont permis de faire disparaître diverses tâches manuelles répétitives concernant le respect des règles relatives à la gestion communale.

Cette mise en œuvre a nécessité de la part du personnel administratif beaucoup d'efforts puisqu'il a fallu durant plusieurs mois continuer de travailler avec les anciennes méthodes tout en introduisant dans le système informatique toutes les informations permettant de constituer les fichiers de base. Félicitations à toutes ces personnes qui ont contribué à la réussite de cette informatisation.

Sur le plan des finances notre principal souci reste celui de la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui progressent sensiblement plus vite que l'évolution démographique de la Commune. Je souhaite, avec le concours et la compréhension de tous que progressivement certains domaines difficiles seront maîtrisés.

Michel DROUET
Adjoint aux Finances

COMPTE ADMINISTRATIF 1985

Articles	DÉPENSES	Prévu	Réalisé
60	Denrées et fournitures	1 180 000,00	1 162 144,96
600	Produits pharmaceutiques et d'hygiène.....	3 000,00	1 634,35
601	Alimentation	775 000,00	795 467,69
602	Habillement	13 000,00	5 170,81
603	Carburants	50 000,00	43 495,36
604	Combustibles	500,00	22 583,44
605	Produits d'entretien ménager	31 000,00	32 939,60
606	Fournitures de voirie	135 000,00	112 371,24
607	Fournitures scolaires	72 500,00	59 961,75
608	Fournitures de bureau	100 000,00	88 520,72
61	Frais de personnel	3 425 500,00	3 366 214,05
610	Rémunération du personnel permanent	2 397 500,00	2 382 569,46
611	Rémunération du personnel temporaire	5 000,00	3 860,53
615	Rémunérations diverses	190 300,00	201 049,74
618	Charges sociales	789 700,00	778 734,32
619	Provision pour création d'emplois ou recrutement.....	43 000,00	
62	Impôts et taxes	31 350,00	25 504,38
621	Impôts fonciers et taxes foncières	25 000,00	21 458,00
623	Taxes et impôts sur les véhicules	3 000,00	3 142,00
625	Impôts et taxes indirects	1 750,00	558,38
629	Autres impôts	1 600,00	346,00
63	Travaux et services extérieurs	2 086 730,00	1 818 115,02
6310	Entretien de terrain	135 000,00	83 155,40
6312	Entretien de bâtiments	135 000,00	94 445,41
6313	Entretien de voirie et réseaux	239 230,00	195 070,73
6314	Entretien de matériel, outillage et mobilier	90 000,00	96 072,29
6315	Entretien de matériel de transport	70 000,00	72 495,88
632	Travaux d'exploitation à l'entreprise	545 000,00	522 503,26
633	Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier	127 500,00	123 130,25
6340	Électricité	250 000,00	236 993,67
6341	Eau	40 000,00	30 679,50
6342	Gaz	270 000,00	241 113,19
638	Primes d'assurances	100 000,00	81 302,78
639	Entretien éclairage public	85 000,00	41 152,66
64	Participations et prestations au bénéfice d'un tiers	1 849 800,00	1 789 446,53
6401	Contingent pour dépenses d'aide sociale	135 000,00	128 773,47
6405	Cotisations municipales	6 086,00	4 998,60
6406	Contingent pour service d'incendie	101 900,00	101 890,09
6407	Participation aux charges communales et interdépartementales	543 814,00	495 391,33
6411	Frais fonc. écoles privées communales	180 000,00	159 686,67
6413	Participation frais fonct. CES	52 000,00	31 579,02
642	Participations aux frais de services et œuvres privées	4 000,00	4 066,05
644	Honoraires médicaux et frais pharmaceutiques	7 000,00	6 185,00
645	Autres prestations de services	820 000,00	836 876,30
65	Allocations - Subventions	591 500,00	532 183,97
651	Primes, secours et dots	2 000,00	920,00
657	Subventions	588 800,00	530 883,97
658	Versements sur recettes	700,00	380,00
66	Frais de gestion générale	631 176,49	434 217 18
660	Fêtes et cérémonies	143 000,00	108 726,46
662	Impressions, reliures et autres prestations de service	12 000,00	8 604,46
663	Documentation générale	25 000,00	10 782,10
664	Frais de P. T. T.	55 000,00	47 923,23
665	Frais d'actes et de contentieux	35 000,00	7 510,00
666	Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes	290 000,00	250 670,93
669	Dépenses imprévues	71 176,49	
67	Frais financiers	1 020 101,00	1 011 777,36
671	Intérêts	1 020 101,00	1 011 777,36
82	Charges antérieures	1 000,00	
8280	Titres annulés	1 000,00	
83	Prélèvements pour dépenses d'investissement	927 948,00	927 948,00
831	Prélèvements sur recettes ordinaires	927 948,00	927 948,00
	Total des dépenses	11 745 105,49	11 067 551,45

Articles	RECETTES	Prévu	Réalisé
67	Intérêts emprunts		20 404,41
70	Produits de l'exploitation	1 192 000,00	936 352,02
704	Cantines scolaires, études surveillées	650 000,00	391 092 55
7051	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	510 000,00	511 153,00
706	Taxes funéraires	4 000,00	6 320,00
709	Autres produits d'exploitation	28 000,00	27 786,47
71	Produits domaniaux	78 000,00	65 468,94
714	Location des immeubles et du matériel	60 000,00	47 707,50
715	Droits de voirie, place, stationnement	12 000,00	11 001,42
716	Concessions dans les cimetières	6 000,00	6 760,02
72	Produits financiers	12 000,00	15 700,19
721	Revenus des titres et rentes	6 000,00	5 492,00
722	Intérêts des prêts et créances	6 000,00	10 208,19
73	Recouvrements - Subventions	751 500,00	973 695,16
7331	Recouvrement de prestations sociales	17 000,00	21 370,97
7332	Recouvrement de traitements	50 000,00	53 707,97
7336	Recouvrement de frais de chauffage, éclairage	20 000,00	24 097,50
7339	Autres recouvrements	185 000,00	189 103,32
7360	Subventions pour cantines scolaires	15 000,00	19 564,56
7371	Participations de l'État		2 901,98
7373	Participations des Régions	450 000,00	653 682,64
7375	Participations des Communes	10 000,00	4 796,22
7376	Autres participations	4 500,00	4 470,00
74	Dotations globales de fonctionnement	3 797 554,00	3 888 876,00
740	D.G.F. dotation forfaitaire	882 556,00	882 556,00
7411	D.G.F. (dot. pereg.) potentiel fiscal	1 160 254,00	2 638 810,00
7412	D.G.F. (dot. pereg.) impôts sur les ménages	1 416 136,00	
7429	D.G.F. autres concours particuliers	153 608,00	172 166,00
744	D.G.F. dotation au titre des instituteurs	185 000,00	192 717,00
749	Dotations générales de décentralisation		2 627,00
75	Impôts indirects	202 950,00	243 376,99
750	Attribution sur permis de chasser	1 200,00	1 160,00
751	Taxe additionnelle aux droits de mutation	60 000,00	61 977,00
752	Licence des débits de boissons	250,00	6 713,00
753	Impôt sur les spectacles	1 500,00	1 140,00
755	Taxe sur l'électricité	140 000,00	172 386,99
76	Impôts directs autres que contributions	28 000,00	30 966,00
7695	Taxe sur les pylones	28 000,00	30 966,00
77	Contributions directes	5 041 625,00	5 188 244,00
777	Produits des contributions directes	4 079 115,00	4 276 388,00
7781	Attribution du fonds national de la taxe professionnelle	579 685,00	583 773,00
779	Subvention fiscale	382 825,00	328 083,00
79	Produits exceptionnels		556,32
790	Recouvrement exceptionnel		556,32
82	Produits antérieurs	641 476,49	641 476,49
820	Excédent de fonctionnement reporté	641 476,49	641 476,49
	Total des recettes	11 745 105,49	12 005 116,52

URBANISME

Une nouvelle année vient de s'achever et nous ne citons que très succinctement les principales orientations et décisions du Conseil Municipal pour ce qui concerne l'urbanisme.

07.03.86

- Reconstruction de la Salle Omnisport.
- Approbation du dossier d'aménagement du canal en bas du bourg.
- Acquisition d'une parcelle bâtie rue Busson-Billault et d'un terrain en bordure du canal.
- Garantie d'emprunt à l'Office Départemental d'HLM.

20.03.86

- Suite à l'annulation par le MINISTRE DU COMMERCE de la décision d'implantation d'un Centre Commercial sur Basse-Goulaine, le Conseil Municipal DECIDE DE POURSUIVRE toutes les actions utiles à la réalisation de ce projet.

27.03.86

- Conclusion d'un marché négocié pour le raccordement de la Station du Grignon à la station de lagunage et pour les extensions de réseaux.

21.06.86

- Accord sur le programme de construction d'un logement par l'Office Départemental d'HLM place St-Brice.
- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie dans le bourg et de deux parcelles non bâties en bordure du canal.

15.09.86

- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie dans le bourg et d'un terrain non bâti à la Champagnère.
- Acquisition de terrains pour l'élargissement des virages de l'Île Chaland.

14.11.86

- Le taux de la T.L.E. (Taxe Locale d'Équipement) est porté de 4 à 5 %, dans le but de corriger le déséquilibre existant par rapport à la taxe dite «Participation Financière» des lotissements.



- Demande pour que les acquisitions du terrain de la Champagnère et des terrains dans la Z.A.D. du Bois-Brûlé, soient confiées au SIMAN pour le compte de la Commune au titre du Programme d'Action Foncière.
- L'agence d'Études Urbaines de l'Agglomération Nantaise (AURAN) est chargée d'une mission portant sur l'aménagement d'une ZONE ÉCONOMIQUE en bordure de la RN 149 route de Clisson.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et ceci volontairement afin de ne pas être trop fastidieuse, elle résume simplement les principales décisions indispensables pour mener à terme notre politique locale d'urbanisation que l'on peut comparer à une fusée à 3 étages :

- le PREMIER étant orienté vers une ACTION ÉCONOMIQUE qui devrait déboucher sur l'aménagement de notre zone d'activité commerciale artisanale-industrielle légère des Challonges (route de Clisson). Les négociations vont bon train pour les acquisitions et la réalisation d'un schéma directeur opérationnel en collaboration avec l'AURAN et la SODALA. Nous verrons très vraisemblablement dès cette année l'ouverture de chantier de

l'HYPERMARCHÉ LECLERC car un permis de construire vient d'être déposé à cet effet. Sur une propriété de 94 084 m², serait érigé un immeuble de 19 624 m² (dont 3 500 m² de vente hypermarché - 1 500 m² de jardinerie - 12 645 m² de locaux annexes - 1 979 m² de boutiques commerciales - 58 m² d'un centre d'initiative) et plus de 1 000 parkings.

Cette opération sera le catalyseur essentiel, qui comme nous le supposons, déclenche la réalisation de l'ensemble de la ZONE : la locomotive sur rails, les wagons suivront, n'en doutons pas. Cette réalisation sera génératrice de ressources, dont nous avons de plus en plus besoin pour assumer notre fonctionnement. Nous n'oublions pas pour autant notre action de REVITALISATION du centre du bourg qui s'appuie sur l'activité commerciale existante. Cette RÉHABILITATION centre-bourg explique les achats des maisons anciennes situées d'une part entre la rue Pasteur et la rue Busson-Billault, d'autre part entre le Coiffeur et la Pharmacie. Ces maisons seront abattues et remplacées par quelques commerces. Autre action envisagée : amélioration des espaces publics et des relations piétonnes.

- le DEUXIÈME est orienté vers une action sociale, puisque nous verrons cette année l'achèvement de l'ensemble locatif HLM de 26 logements (3 T1 bis - 17 T2 - 5 T3 - 1 T4), plus une salle d'utilité collective de 117 m², ainsi que 28 parkings dont 2 à la disposition des services communaux. Cet immeuble de par sa conception va entraîner une refonte totale de la Place St-Brice, il est le fruit de tractations rapides et d'un CHOIX DÉLIBÉRÉ, de ne pas avoir laissé cet espace aux mains d'OPÉRATEURS SPÉCULATEURS. Sa situation privilégiée au cœur du bourg et des services, son architecture HARMONIEUSE et RAFFINÉE, feront qu'il sera un lieu très prisé et apprécié. Nous sommes HEUREUX de l'avoir réservé prioritairement aux personnes du 3ème âge.

- le TROISIÈME est axé sur une action «écologique-qualité de la vie» car nous continuons d'urbaniser en ayant toujours à l'esprit de conserver pour notre commune son image de tranquillité et d'environnement verdoyant. C'est ainsi que nous commencerons cette année les travaux d'aménagement à l'entrée de la Commune (rue du Grignon), des abords du canal et des ponts, dans le but d'améliorer un cadre de vie et pour conforter le centre-bourg afin que Basse-Goulaine ne se transforme en simple cité-dortoir.

Notre ambition est de devenir une commune ANIMÉE tout en restant dans un havre de PAIX et de CALME. (Au passage remercions les associations qui contribuent à cette animation).

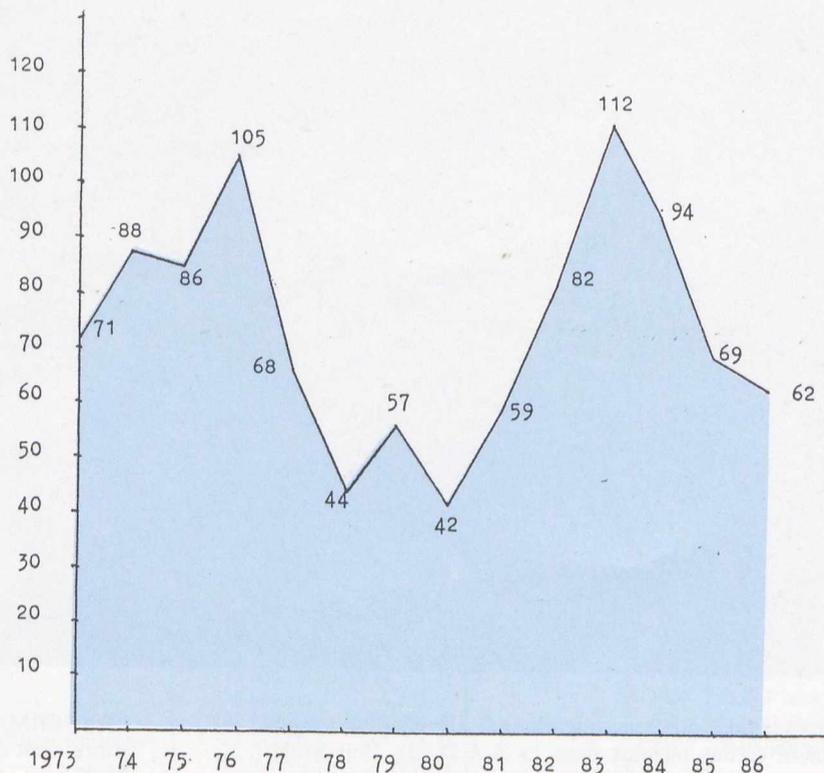
Répétons également, que nous sommes ardemment engagés à ne développer la construction qu'en pavillonnaire, sauf dans l'épicentre où nous pouvons aller jusqu'au R+2. Nous sommes persuadés qu'avec cette orientation Basse-Goulaine sera en l'AN 2000, le seul et dernier véritable «poumon» à 9 km de Nantes.

Vous nous avez confié une tâche et sans être dithyrambiques, nous la mènerons à terme selon les objectifs prévus.

Gils BLIN

Évolution des Permis de Construire

Cette courbe exprime un certain ralentissement de la construction tout en restant dans la fourchette de 60 à 100 Permis de Construire par an.



PERMIS DE CONSTRUIRE SIMPLIFICATION POUR CERTAINS PETITS TRAVAUX ATTENTION : DANS TOUS LES CAS DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Depuis le 1^{er} mai 1986, le permis de construire est remplacé **pour certains travaux de faible importance, par une simple déclaration**. Cette nouvelle procédure dans le respect maintenu des règles d'urbanisme dont relève le projet, s'applique, par exemple, si vous souhaitez :

- ravalier une façade
- modifier l'aspect extérieur d'une construction (percer ou supprimer une fenêtre, une porte, fermer une loggia, installer un vélux...)
- construire sur un terrain déjà bâti **un bâtiment de moins de 20 m²** (ajouter une pièce, un garage, un abri de jardin, installer une serre de faible importance)
- édifier une clôture.

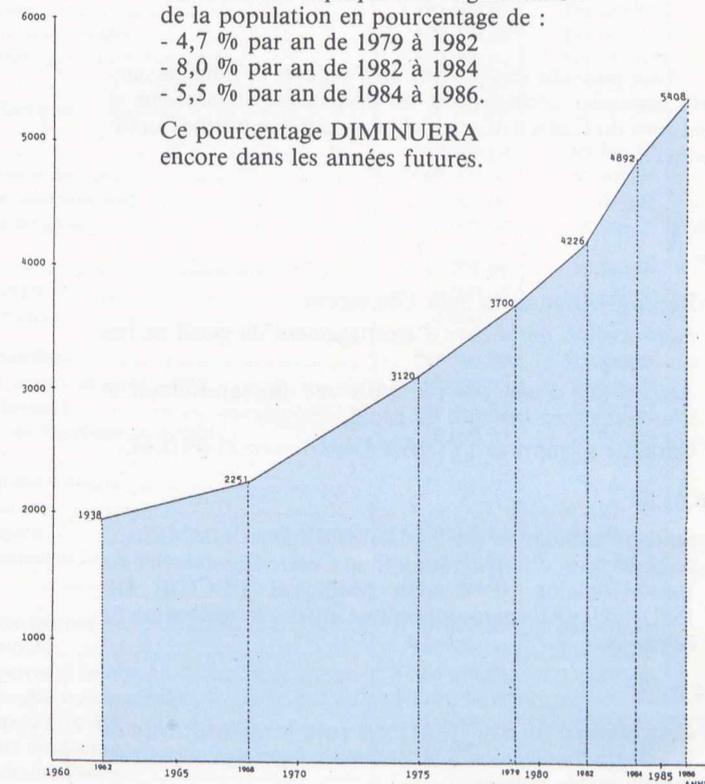
Évolution démographique

Évolution de la Population à partir de 1960

Cette courbe explique une augmentation de la population en pourcentage de :

- 4,7 % par an de 1979 à 1982
- 8,0 % par an de 1982 à 1984
- 5,5 % par an de 1984 à 1986.

Ce pourcentage DIMINUERA encore dans les années futures.



ATTENTION : Vous devrez toujours remplir un imprimé et y adjoindre un dossier sommaire. L'ensemble devra être déposé en mairie contre reçu, ou envoyé sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

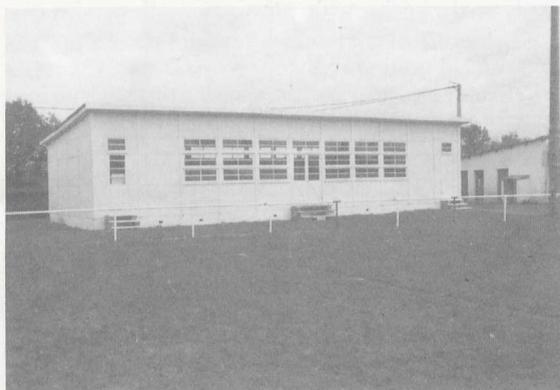
Les travaux pourront être entrepris sans autorisation écrite préalable si aucune réponse ne vous parvient dans un délai d'un mois à compter de la date portée sur l'accusé de réception ou le reçu.

Dans certains cas, vous devrez attendre deux mois pour entreprendre vos travaux. Dans cette hypothèse, vous recevrez automatiquement un courrier dans le mois initial d'instruction.

Ne commencez jamais les travaux avant la fin de ce délai.

Gils BLIN
Adjoint à l'Urbanisme

BÂTIMENTS COMMUNAUX



Salle de réunions sportives du terrain des Rouleaux.
Utilisation dominante : Club de Rugby.



Ancienne salle de sports le 18 février 1986.
Un mauvais souvenir.

Auberge de la Savarière

Spécialité de Grillades
au Feu de Bois

Tél. 40 33 44 92

20, Rue de la Savarière

Par le bord de Loire 44230 ST-SÉBASTIEN-S/LOIRE



Beaucoup de chantiers se sont terminés dans l'année 1986 parmi les plus importants nous pouvons citer :

- la salle ZODIAQUE (Tridim ou Club des Jeunes)
- le Centre médico-social (transfert rue du Grignon)
- et bientôt les services techniques qui vont déménager dans l'ancien centre médico-social pour faire place au service de comptabilité.

Pour les sportifs :

- la salle des Rouleaux
- les vestiaires au Grignon.

Sans oublier : la reconstruction de la salle de sports.



Vestiaires sportifs terrain du Grignon.
Utilisés par le Club de Football.



Le 10 octobre 1986, le Club de Basket reprenait ses entraînements dans la nouvelle salle.

Hervé LUBERT
Adjoint aux Bâtiments

NÉCROLOGIE

Un précieux collaborateur nous a quittés

Edouard MARTIN est né à NANTES dans le quartier de CHANTENAY où la famille MARTIN est très honorablement connue.

Cadre à l'E.D.F. au cours de son activité professionnelle, il est arrivé à BASSE-GOULAIN en 1972.

Il ne tardait pas à mettre ses compétences et sa disponibilité au service de tous puisqu'il était élu en 1977.

Précédemment adjoint à Paul BOUIN, parti brutalement comme lui, en 1983, il était deuxième adjoint, plus spécialement chargé de tout ce qui touchait à l'électrification, à l'eau, à la voirie et aux réseaux divers.

Nous garderons le souvenir d'un homme sur qui l'on pouvait compter, d'un homme parfaitement intègre, ayant toujours pour habitude de dire ce qu'il pensait, avec pour objectif premier l'intérêt de la commune.

Nous garderons l'image de la compétence, du dévouement et de l'ami.



Ici lors de l'inauguration de la station de lagunage dont il a suivi de près la réalisation.

JEUNESSE ET SCOLARITÉ

I - LES EFFECTIFS DE LA RENTRÉE 1986-87 :

Enseignement public :

- École primaire du Grignon 313 élèves - 12 classes
- École maternelle du grignon 211 élèves - 7 classes

Enseignement privé :

- École primaire Saint-Brice 118 élèves - 5 classes
- École Sainte-Marie : • primaire 33 élèves - 1 classe
- maternelle .. 105 élèves - 3 classes

II - ÉTUDE RÉALISÉE SUR LES EFFECTIFS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DU GRIGNON

Situation entre 1983 et 1986 :

- primaire : voir tableau n° 1
- maternelle : voir tableau n° 2

Prévisions des effectifs de 1987 à 1989 :

- primaire : voir tableau n° 3
- maternelle : voir tableau n° 4.

Ces tableaux ont été réalisés en fonction des naissances et des effectifs prévisibles de la rentrée 1987-1988 communiqués par M. et Mme les Inspecteurs Départementaux de l'Éducation Nationale.

Compte-tenu des prévisions d'effectifs «primaires» qui ressortent de cette étude (pour la rentrée 1987-88 : 341 élèves), le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement le 23 janvier 1987 sur le projet d'extension de l'école primaire du Grignon (construction de 2 classes).

Une 13ème classe ouvrira vraisemblablement à la rentrée de 1987. Tout a été prévu avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour accueillir les élèves si les travaux ne sont pas achevés le jour de la rentrée.

III - ÉTUDE SURVEILLÉE

Compte-tenu du peu d'enfants qui sont intéressés par cette prestation, le service ne sera pas reconduit à la prochaine rentrée.

IV - ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE

Une vingtaine d'enfants fréquentent régulièrement l'accueil péri-scolaire qui est surveillé tous les jours par 2 personnes et à la satisfaction de tous.

L'Adjointe responsable de la Commission «Jeunesse et Scolarité»

Jacqueline GATEAU

Tableau n° 1.

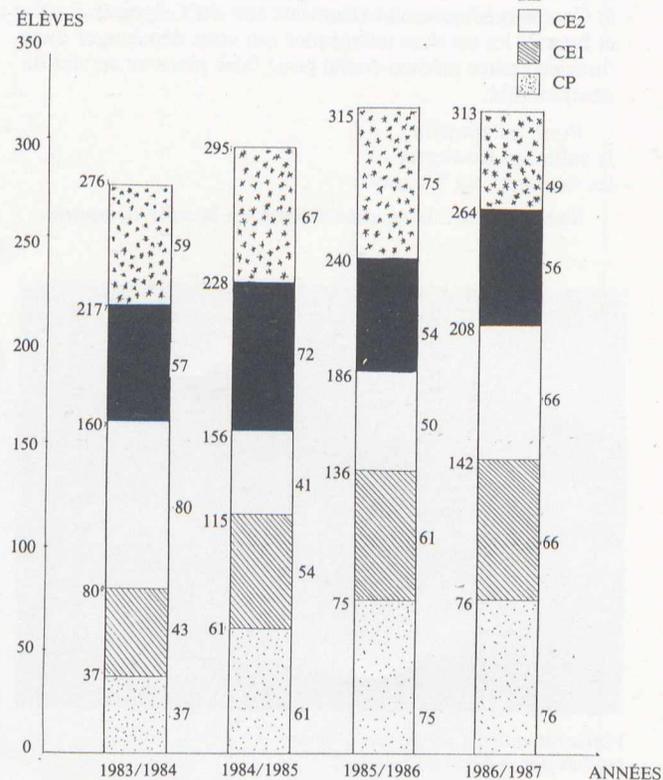


Tableau n° 2.

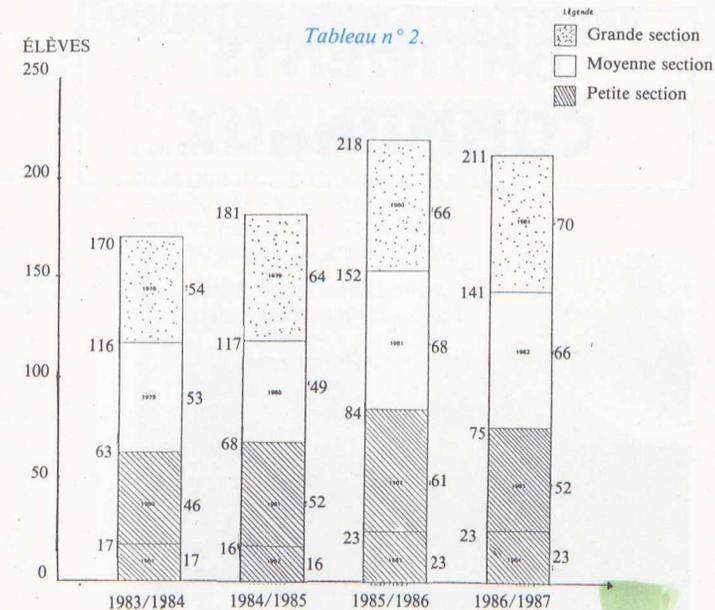


Tableau n° 4.

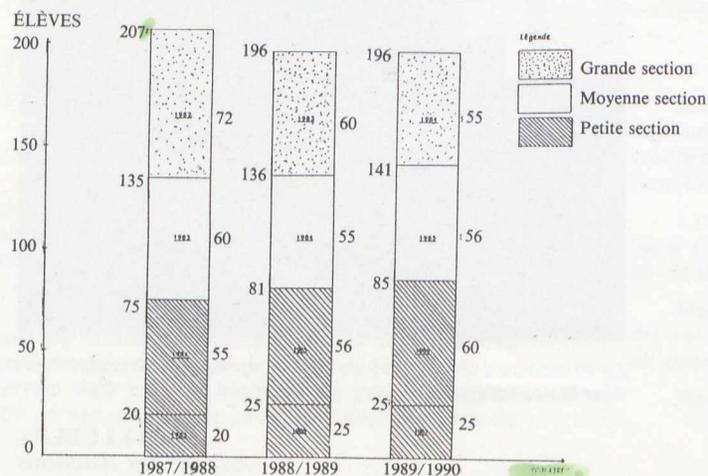
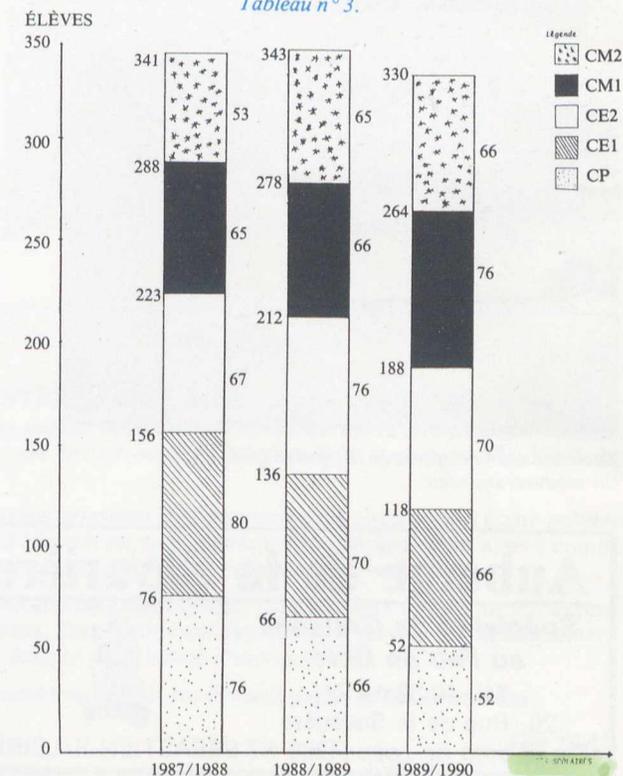


Tableau n° 3.



Lorsqu'une personne âgée a besoin d'être aidée, chez elle, qu'elle est hospitalisée, entre en maison de retraite ou en long séjour, si ses ressources sont insuffisantes pour faire face aux dépenses engagées, que peut-elle faire ?

Elle peut faire une demande d'Aide Sociale.

QU'EST-CE QUE L'AIDE SOCIALE ?

C'est un secours, une aide que la Collectivité accorde à ceux qui, en raison de leur état physique et de leur situation économique et sociale, ne peuvent subvenir seuls à leurs besoins élémentaires de nourriture, de logement, de soins, etc.

Mais cette aide est considérée comme une contribution de solidarité, une **avance** de la Collectivité à la personne en difficulté. Elle est aussi **subsidaire** par rapport à la solidarité familiale. Ce qui veut dire que l'action sociale n'intervient que si la famille ne peut prendre en charge les frais engagés par la personne âgée.

LES DIFFÉRENTES FORMES D'AIDE SOCIALE

Selon les cas, la forme d'une allocation ou d'une prise en charge des frais, si les ressources sont inférieures à un certain plafond.

1. Les allocations

- *L'allocation simple à domicile* est versée aux personnes ne pouvant percevoir de pension vieillesse.
- *L'allocation représentative des services* est versée aux personnes qui auraient besoin d'une aide-ménagère lorsqu'il n'y a pas de service d'aide-ménagère dans la commune.
- *L'allocation compensatrice* est versée aux personnes invalides à 80 % ayant besoin de l'aide constante d'une tierce personne pour accomplir les gestes essentiels de la vie.

2. La prise en charge des frais

- *Aide ménagère* : il reste cependant un minimum de participation à la charge du retraité.
- *Soins*.
- *Hébergement collectif* : en foyer-logement, en maison de retraite ou en long séjour.

L'APPRÉCIATION DES RESSOURCES

La condition essentielle qui est requise pour être admis au bénéfice de l'Aide Sociale est le fait d'avoir des ressources insuffisantes. **Cette insuffisance étant appréciée selon les prestations**

- soit par rapport à un plafond à ne pas dépasser
- soit par rapport à la dépense à effectuer.

Les ressources prises en compte sont :

- les ressources personnelles de la personne âgée
- et les ressources des personnes tenues à l'obligation alimentaire (sauf pour l'aide ménagère à domicile et l'allocation compensatrice).

L'OBLIGATION ALIMENTAIRE

L'obligation dite «alimentaire» relève du principe de la solidarité familiale, c'est l'obligation qu'ont les membres d'une famille de subvenir, dans la mesure de leurs possibilités, aux besoins de celui d'entre eux qui ne peut faire face seul à ses frais de soins, de logement, de nourriture...

LES PERSONNES CONCERNÉES

- Les époux entre eux,
- les ascendants et descendants
l'obligation alimentaire est réciproque entre parents, enfants, grands-parents. Elle ne joue pas entre frères et sœurs.
- les alliés en ligne directe :
l'obligation alimentaire existe entre beau-père, belle-mère, gendre ou belle-fille, sauf :
 - en cas de divorce,
 - en cas de décès du conjoint par qui l'alliance avait eu lieu lorsqu'il ne laisse pas d'enfants.

LA DÉCISION D'ADMISSION A L'AIDE SOCIALE

Pour toute demande d'Aide Sociale un dossier est constitué où sont précisés :

- le montant des ressources
- les biens que possède la personne
- les nom, profession, adresse des personnes tenues à l'obligation alimentaire.

Le dossier

visé par le BUREAU D'AIDE SOCIALE de la commune de la personne

- est transmis à la D.D.I.S. qui contrôle les informations et examine les situations des débiteurs alimentaires
- est enfin porté devant la Commission Cantonale d'Admission à l'Aide Sociale qui prend une décision :
 - soit de rejet de la demande
 - soit d'admission partielle
 - soit d'admission totale.

Les membres de la famille tenus à l'obligation alimentaire et la personne âgée sont informés de la décision.

Il est possible de contester la décision de la Commission cantonale devant la Commission Départementale, dans un délai d'un mois à compter de la notification.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION DES DÉBITEURS ALIMENTAIRES

L'obligation alimentaire n'est mise en cause que dans la limite des possibilités financières des débiteurs alimentaires, mais il n'existe pas de barème fixe.

A noter :

L'obligation alimentaire n'est pas mise en cause pour les prestations d'aide-ménagère à domicile, ni pour l'allocation compensatrice pour tierce personne.

Le montant de la participation des débiteurs alimentaires peut être déduite de leur déclaration de revenus.



Mon Bel Ami

Prise en charge à domicile sur demande **CHRISTINE**

INSTITUT DE BEAUTÉ - CHIENS

TOILETTAGE TOUTES RACES - ÉPILATION - ACCESSOIRES

FERMÉ : Lundi matin et mercredi après-midi «Près Boulangerie»

Tél. 40 03 26 28 - 18 rue Bonne Garde - St-SÉBASTIEN-S/LOIRE

LA RÉCUPÉRATION SUR LA SUCCESSION

Le montant de l'Aide Sociale accordé à la personne âgée peut éventuellement être récupérée par l'Administration. Cette récupération n'est pas automatique.

Les modalités de récupération

Dans les cas suivants :

- si la situation de la personne s'améliore de telle sorte que la Commission estime qu'une récupération est justifiée.
- si la personne a fait un legs ou une donation postérieurement à l'Aide Sociale ou dans les 5 ans qui ont précédé la demande
- à son décès sur sa succession, mais la récupération peut être reportée en tout ou partie au décès du conjoint survivant.

Pour les prestations d'aide sociale à domicile (aide ménagère) ainsi que pour la prise en charge du forfait hospitalier, le recours en récupération n'est possible que sur la partie de l'actif successoral supérieure à 250 000 F.

Pour l'allocation compensatrice, pas de recours en récupération si les héritiers sont : son conjoint et les enfants.

Une garantie de l'administration : l'hypothèque légale

Pour garantir la récupération des sommes versées au titre de l'Aide Sociale, les biens immobiliers peuvent être grevés d'une hypothèque légale.

Exception : il ne peut y avoir d'inscription d'hypothèque pour les prestations d'aide sociale dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées (prestations d'aide ménagère).

Pour obtenir toutes informations ou se renseigner, s'adresser :

- à la Mairie
- à l'assistante sociale
- à la D.D.I.S. ou D.D.A.S.S.

Michèle DEDIEU
Adjointe aux Affaires Sociales

Pépinières E. Masson

Arbres fruitiers

Rosiers - Conifères - Arbres et

Arbustes d'Ornement

Plantes de

Terre de Bruyère

Tél. 40 34 49 80 26 rue de la Bouquinière - 44200 Sèvres-Nantes

Tél. 40 34 60 36 Route des Landes de la Plée - 44115 B-Goulaine

SPORTS

Avec ses 1 600 licenciés pour 5 400 habitants, notre Commune s'est hissée au tout premier rang des villes sportives.

On ne peut que s'en féliciter, la jeunesse trouvant dans le sport une saine occupation. Félicitations qui s'adressent aussi à tous ceux qui se sacrifient beaucoup, d'une manière ou d'une autre, pour la bonne marche de nos associations.

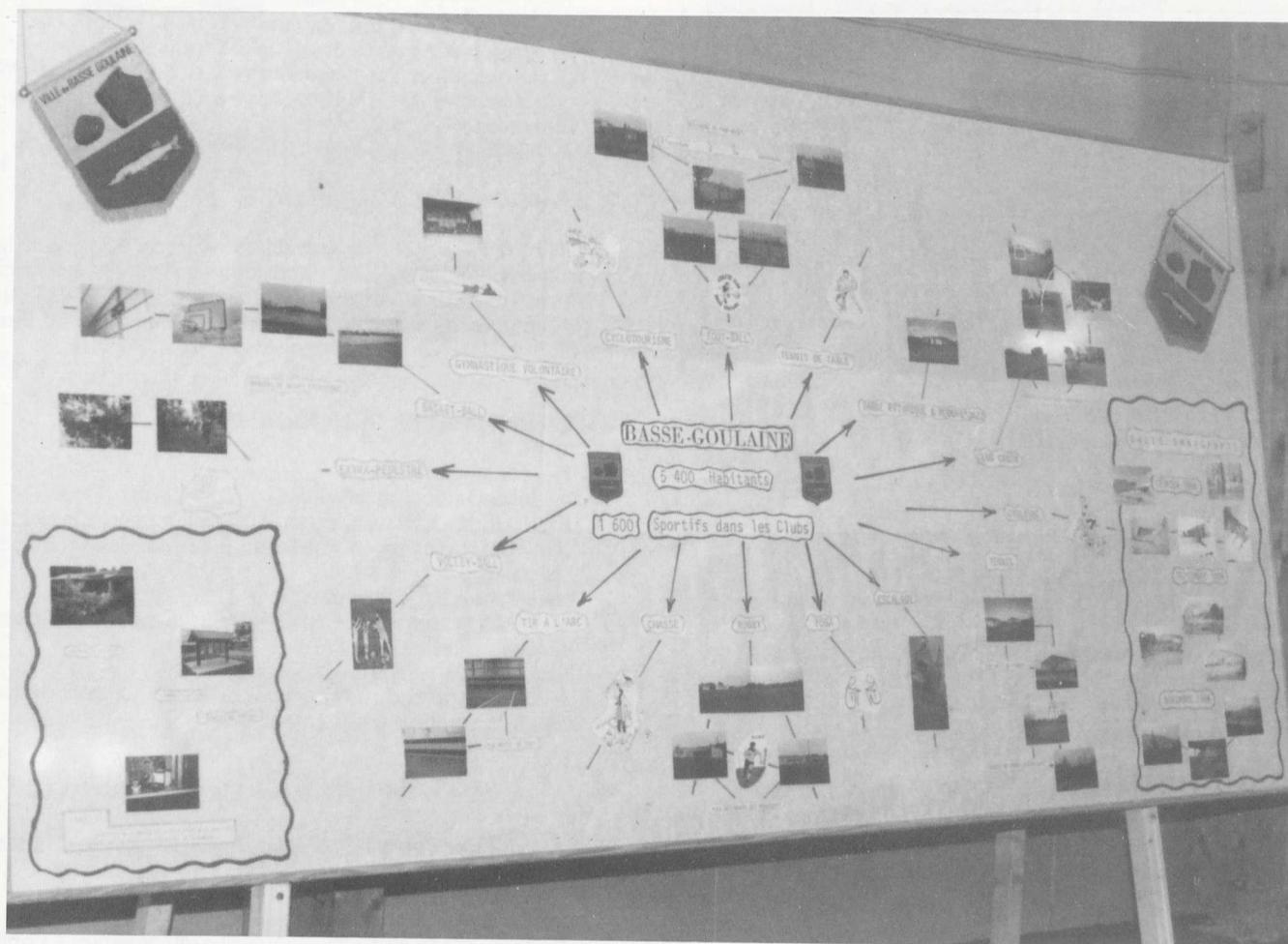
La Municipalité pour sa part, et suivant ses possibilités, suit de près et fait son possible pour faciliter l'évolution des clubs.

Après la reconstruction de la Salle des sports et la finition des vestiaires de Foot nos efforts se porteront vers d'autres disciplines car certains aménagements s'imposent encore.

En 86, les événements naturels ont perturbé le bon déroulement. Mais nos sportifs ont su se serrer les coudes et se tendre la main.

Un vœu pour 87, continuons dans cette voie.

Louis HARDY
Adjoint aux Sports



Panneau regroupant les associations de la Commune lors de l'inauguration de la salle de sports.

Projet de JUMELAGE

Dans l'espoir d'un jumelage éventuel franco-allemand, une délégation municipale s'est rendue en Allemagne, à THELEY.

Un premier contact amical a eu lieu entre les communes de THELEY et BASSE-GOULAINE.

Peut-être qu'un jumelage prendra effet à la suite de ces échanges amicaux.

THELEY

Point culminant de la SAAR, situé dans une moyenne montagne, à 816 km de Basse-Goulaine.

THELEY niché dans une petite vallée

- ses étangs, ses forêts
 - ses écoles et collèges
 - ses associations multiples sportives et culturelles
 - une belle piscine
- dominé par le mont et la Tour de la Paix.



Johann-Adams-Mühle, Theley

Yves LE LAGADEC
Responsable des Affaires Culturelles

Notre commune à l'honneur

Notre motivation était d'améliorer l'art de vivre à Basse-Goulaine. Nous avons donc réalisé le fleurissement avec les «moyens du bord» comme on dit.

Nous avons eu l'heureuse et agréable surprise d'obtenir le 3ème prix dans notre catégorie.



C'est un encouragement et une bonne récompense pour tous ceux qui ont œuvré à cette réalisation, et en particulier le personnel communal affecté aux espaces verts.

Nous leur adressons nos compliments et nos vifs remerciements.

La Commission Environnement
Renée CADORET

PISCINES Michel VINET

Tél. 40 03 55 67 Rue des Onchères.

44115 Basse-Goulaine

JARDIN EXPO



VOTRE TRANQUILLITÉ
D'ESPRIT

DEFENDER

SYSTÈMES D'ALARME

Installateur qualifié par les Cies d'Assurances APSAIRD «Risques courants»
PROTECTION - VOL - INCENDIE - CENTRALE DE SURVEILLANCE
L.A.V.A.D.

Etude/devis gratuits
12 rue de l'Ouche-Colin - 44230 St-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE - Tél. 40 03 26 46

ENSEIGNEMENT

École Maternelle Publique du Grignon

Tél. 40 03 56 21

L'école maternelle du Grignon accueille cette année 215 enfants répartis dans 7 classes. Les effectifs très lourds n'entravent pourtant pas le travail pédagogique et la fin de l'année 1986 a vu l'ouverture de la Bibliothèque Centre Documentaire, avec l'aide de nombreux parents bénévoles.

Les projets pédagogiques ne manquent pas mais la bonne volonté des enseignants et des parents est mise à rude épreuve quand on ne peut voir l'aboutissement du travail en commun. En effet, depuis 2 ans, enfants, parents et enseignants, attendent la réalisation des structures de jeux moteurs, projet pour lequel le Conseil Municipal a voté 2 années consécutives, la somme de 50 000 F. Quel dommage que les enfants qui auraient dû en profiter à l'origine, partent cette année au cours préparatoire ! Le vœu de tous est que ceux qui fréquenteront l'école en 1987, puissent avoir enfin le plaisir d'utiliser ce qui avait été conçu pour leurs aînés en 1984.

M.F. THIBAUD



Distribution de lait aux enfants de petite section.

Votre Assureur à St-Sébastien-sur-Loire

P. BENOIST

«GROUPE CONCORDE GENERALI»

24 rue du Général de Gaulle - Tél. 40 34 81 78
TOUTES ASSURANCES

École Élémentaire Publique «Le Grignon»

Depuis deux ans maintenant les 12 classes de l'École sont occupées et l'on commence à se sentir à l'étroit dans les locaux puisque l'effectif prévu pour la rentrée prochaine montre la nécessité d'ouvrir une 13ème classe. Le projet de construction est à l'étude mais rien ne sera prêt pour le mois de septembre 87. La nouvelle classe fonctionnera donc provisoirement dans un local de l'École Maternelle.

Effectif actuel de l'École : 313 élèves.

Effectif prévu : minimum 341 élèves.

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants à l'École sont priés de prendre contact avec la Directrice le plus rapidement possible en téléphonant au 40 06 01 31.

Grâce à une équipe stable d'institutrices et d'instituteurs, aux subventions allouées par la Municipalité et à l'aide financière de l'Amicale Laïque, de nombreux projets pédagogiques ont pu être menés à bien l'an passé :

- informatique
- échanges scolaires (VIC-LE-COMTE 63, FELLERIES 59, LA CHAPELLE-SUR-ERDRE)
- voyages de fin d'année (Le Croisic, Zoo de Doué-la-Fontaine, Zoo de la Palmyre)
- animations lyriques (opéra pour enfants Tistou les Ponces Verts).

D'autres projets sont en cours pour cette année.

F.C.P.E. BASSE-GOULAIN

Comme chaque année le Conseil local de la F.C.P.E. de Basse-Goulaine est à votre disposition pour toute question relative à l'École Publique.

Vous pouvez le contacter par l'intermédiaire des membres du bureau :

- M. Hubert GANACHAUD, Président..... Tél. 40 06 07 45
1 impasse de la Trêperie
- Mme M. France PERROCHEAU, Vice-Prés. Tél. 40 03 28 45
Les Coupries
- Mme Christine PREVOST, Trésorière Tél. 40 03 56 68
4 rue des Pommiers
- Mme Myriam BESSE, Secrétaire Tél. 40 03 56 18
Les Trois Cheminées
- M. Michel MOREAU, Secrétaire..... Tél. 40 03 53 73
15 rue de la Prise

Le Conseil est amené à rencontrer les divers intervenants en matière scolaire, tels que l'administration, les instituteurs, la municipalité.

C'est un instrument indispensable pour que les parents soient associés dans ce domaine à la préparation de l'avenir de leurs enfants.

Le Bureau de la F.C.P.E. de Basse-Goulaine



COOPÉRATION PARENTS ENSEIGNANTS

«La participation des familles (parents et élèves) à la vie scolaire est un des axes principaux de notre action.

Le constat actuel de cette participation nous déçoit. C'est vrai. Mais nous ne devons pas rester sur une déception. Nous devons construire et faire avancer les problèmes de façon pratique. Nous continuerons évidemment nos démarches incessantes auprès du ministère et des syndicats d'enseignants.

Mais aujourd'hui le plus important est de vous demander de relever le défi : c'est dans l'action quotidienne menée au niveau des A.P.E. que se développera la participation. Bien au-delà des textes, la participation est un état d'esprit. Il est donc nécessaire d'établir et de développer les contacts avec les enseignants.

Il est surtout indispensable dès cette année d'exiger :

- dans les collèges et les lycées que soient tenus de véritables conseils de classe. L'étude des problèmes de la classe et des cas individuels doit être faite en présence des parents : c'est conforme aux textes.
- dans les écoles primaires et maternelles, la réunion des conseils d'école : c'est conforme aux textes.

C'est au niveau de ces conseils de classe et de ces conseils d'école que notre rôle est de loin le plus important dans l'intérêt de tous les élèves».

Toujours d'actualité ce texte ! Pourtant il fut écrit en décembre 1978 par le Président national de l'époque, le Docteur Antoine LAGARDE. Les progrès sont notables, mais il y a encore beaucoup à faire...

Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public
Danielle DUMONT
32 rue de la Razée
44115 BASSE GOULAIN

Chaussures Le Roy

Hommes - Femmes - Enfants

Rayon Sport ADIDAS

Fermé le dimanche et le lundi

32 rue GI de Gaulle - 44230 ST-SÉBASTIEN - Tél. 40 34 30 87

École Saint Brice

La rentrée 87 se prépare dès maintenant, aussi les inscriptions sont commencées.

Si vous êtes concernés, vous pouvez venir :

- le samedi (avant et après la classe)
- sur rendez-vous (40 03 52 78).

LES SORTIES PÉDAGOGIQUES

Bénéficiant d'une subvention pour ces déplacements, les sorties à but pédagogique sont plus facilement réalisables.

La première a eu lieu au Château de Goulaine où nous avons pu admirer la superbe collection de papillons venant de tous pays. Les élèves ont été stupéfaits d'y découvrir tant de variétés. L'histoire du château leur a été également expliquée ; ce château si près de nous était inconnu pratiquement de tous.

La seconde sortie vient de se dérouler à Nantes au planétarium. Les CE1 ont pu ainsi se faire une petite idée de l'espace, du système solaire et planétaire... C'est très complexe il est vrai, mais chacun retient ce qui est à sa portée ; ce voyage au pays des étoiles restera dans leurs esprits.

Ce déplacement en car nous a fait longer la Loire et ainsi nous avons pu la découvrir sous son aspect d'hiver. Les blocs de glace qui y flottaient nous ont fait penser aux icebergs, en miniature... c'est quand même un déplacement.

Nous aimerions revenir sur un événement qui a émerveillé les élèves de l'École et leurs parents.

A l'initiative de l'enseignante de CE1-CE2, une superbe crèche animée a permis de donner un caractère particulier à NOËL 86.

Que ce travail minutieux accompli par des mains habiles soit un exemple.

École Sainte Marie

Je tiens à remercier personnellement les membres de la Municipalité ainsi que les services administratifs et techniques, qui nous ont prêté un local clair et spacieux, suffisamment proche de l'école et nous ont permis le transfert de la classe de C.P. et du restaurant de la maternelle dans de bonnes conditions.

Les enfants nullement perturbés par ce changement de local pourront ainsi poursuivre leur année scolaire sans aucune difficulté.

La Directrice

INSCRIPTIONS

Les parents qui désirent inscrire leur enfant en maternelle ou en C.P. peuvent le faire tous les jours de classe de 8 h 30 à 18 h ou en téléphonant au 40 06 03 58.

L'ouverture d'une pré-petite section permettra d'accueillir dans les meilleures conditions les petits de 2 ans qui ont besoin de structures adaptées à leur très jeune âge.

La Directrice de l'École Sainte Marie



Le pays des étoiles.

Crèche animée Noël 86.



O.G.E.C. SAINT BRICE ET SAINTE MARIE

L'Organisme de Gestion des Écoles Catholiques Saint Brice et Sainte Marie est composé d'un conseil d'administration de 12 membres élus pour 3 ans en assemblée générale.

La vocation essentielle de cette association aux côtés de l'A.P.E.L. (Association des Parents des Écoles Libres) est, comme son nom l'indique : la gestion du patrimoine des écoles (fonctionnement, entretien, conservation...). Cependant l'exercice de cette gestion ne peut s'effectuer que dans le sens de l'identité de l'École et s'inscrire dans la définition des objectifs qui lui ont été assignés.

C'est dans cet esprit, il me semble, que les Membres s'investissent et avec eux beaucoup de parents d'élèves. Qu'ils en soient à travers ces lignes remerciés !

Les projets ne manquent pas. Ils sont détaillés ci-après. Vous remarquerez qu'il s'agit de réhabilitation et de restructuration de bâtiments. Ce n'est pas tant le confort qui est recherché que de permettre l'accessibilité de tous et la sécurité.

Bien que les familles aient choisi les Écoles Catholiques Saint Brice et Sainte Marie pour son identité en dépit du cadre de vie, il est néanmoins nécessaire à un moment donné de faire en sorte que ce cadre soit suffisant, sûr et accessible pour répondre aux exigences du projet éducatif.

Si les familles sont sollicitées, en dehors des rétributions, elles ont le choix d'y répondre ou non, mais qu'elles comprennent bien que c'est dans cet esprit.

A plusieurs reprises, j'ai eu occasion de dire que les contacts avec la Municipalité étaient indispensables. Nos Écoles s'insèrent dans la vie communale. Je souligne à nouveau, que dans la légalité, c'est-à-dire dans les limites imposées par la Loi pour les aides publiques aux écoles privées, la Commune avait accru substantiellement son aide (forfait communal, micro-ordinateurs...). Son effort restreint les sollicitations que j'évoquais et va dans le sens du respect du choix des familles, je tenais à le préciser.

Le Président de l'O.G.E.C.
Marc de LEENHEER

O.G.E.C.

Par cette plaquette annuelle, l'O.G.E.C. vient vous présenter le bilan de l'année 1986 et vous faire part de ses projets pour cette nouvelle année.

L'année 1986 sera à marquer d'une pierre blanche pour nos Écoles Privées. En effet, une dynamique équipe s'est constituée et a permis à nos écoles d'évoluer. Cette évolution a pu se faire en collaboration avec différents partenaires.

En premier lieu, l'O.G.E.C. se félicite des relations avec la Municipalité. Ainsi, la conversion du contrat simple des trois classes maternelles de l'École Sainte Marie en contrat d'association, la mise à disposition de deux micro-ordinateurs à l'École Saint Brice pour les CM1 et CM2 le démontrent.

En second lieu, nous pensons aux parents bénévoles qui confortent les membres O.G.E.C. dans leurs tâches - la réfection de la cour de Sainte Marie en est le symbole.

Par ailleurs, l'étroite collaboration avec les membres de l'A.P.E.L. dans l'organisation de certaines activités montre bien que les deux organismes œuvrent ensemble pour améliorer la scolarité de nos enfants.

NOUVELLES CLASSES ET CANTINE EN SEPTEMBRE 1987

Après avoir jeté les bases en 1986, l'année 1987 verra la rénovation totale du bâtiment principal à l'École Sainte Marie. Une redistribution complète de ce dernier permettra la création d'une classe de Maternelle, d'une classe de C.P. mieux adaptée et d'une cantine fonctionnelle pour les tous petits.

Les travaux doivent commencer dans les prochains jours, aussi l'O.G.E.C. profite de cette page pour remercier la Municipalité sans qui le projet n'aurait pu avoir lieu. La mise à notre disposition d'un local par cette dernière permet d'assurer la classe de C.P. sans perturbations et à nos tous petits de déjeuner dans d'excellentes conditions.

Ainsi ce qui n'était qu'un projet ambitieux devient une réalité. L'École Sainte Marie va retrouver une seconde jeunesse. Quant à l'École Saint Brice, les besoins ne manquent pas, ceux-ci font parties des tâches futures de l'O.G.E.C.

L'Organisme de Gestion des Écoles Catholiques

L'A.P.E.L.

Association des Parents d'Élèves de Saint Brice et Sainte Marie

Différentes commissions ont été constituées à la rentrée afin d'équilibrer et de répartir les tâches au sein du bureau. Ceci, dans le but d'approfondir le travail et de mieux aider les enseignants dans leur rôle d'éducation. C'est ainsi que l'équipe de catéchistes s'est notablement agrandie, et c'est avec joie que nous avons accueilli les nouveaux bénévoles qui ont accepté d'encadrer les enfants de la classe de CP au CM2. Cette tâche importante et même primordiale envers nos enfants doit encore beaucoup évoluer et s'améliorer. Notre responsable Mme BEAUPERE y veille de son mieux et nous l'aiderons dans sa tâche.

Dans un autre chapitre, tout aussi nécessaire, le SIF (Service Information Famille), qui a déjà commencé, en novembre 86, son travail lors d'une exposition de livres, prépare en ce moment une conférence sur le thème du sommeil. Conférence qui sera peut-être complétée par une exposition. Ce sera le Docteur Gabriel GUISTHAU qui animera cette soirée le vendredi 6 mars. Nous souhaitons une présence nombreuse des parents qui y trouveront certainement les réponses aux nombreuses questions qu'ils se posent sur le repos de leur enfants.

Nous rappelons notre ouverture et notre disponibilité pour recevoir des parents, leurs suggestions éventuelles (débats-conférences, idées d'animation, etc.) ceci, toujours d'une manière attentive et soucieuse pour l'avenir de nos enfants.

Le Bureau

ENFANCE



CONSULTATIONS DE NOURRISSONS ET D'ENFANTS DE 0 A 6 ANS

La consultation d'enfants est assurée dans le centre médico-social.

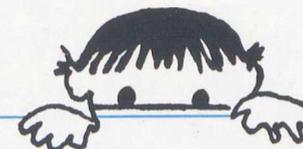
Une secrétaire vous facilitera l'accueil.

Un médecin de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) est chargé des examens médicaux facilitant le bon développement de votre enfant.

Une puéricultrice pourra vous guider dans l'évolution de votre enfant et vous donner nombre de conseils (alimentation, développement psychomoteur, mode de garde, etc.).

Visites, consultations et vaccinations sont gratuites et financées par le département.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
156 rue du Grignon
44115 BASSE GOULAINNE
Tél. 40 06 02 31 et 40 34 20 38 (secrétariat)



CONSULTATIONS D'ENFANTS

1er jeudi de 14 h à 16 h

PERMANENCE PUÉRICULTRICE

3ème jeudi de 14 h à 16 h

Mme GODARD

SARL ASSAINISSEMENT

«La Doulonnaise»

Débouchage - Nettoyage d'Égouts - Entretien
Fosses Industrielles - Particulières
Fosses Septiques
Puits Perdus - Nettoyage Puits Toutes Profondeurs
Désinfection par Atomiseur
Analyse - Étangs
Entretien Station Épuration

6 Place du Vieux-Doulon
44300 NANTES - ☎ 40 49 35 32

CAMIONS RADIO-TÉLÉPHONE

CHAUFFAGE
SANITAIRE

COUVERTURE
ÉLECTRICITÉ

ROUSSEAU SARL

1, Allée Maison Rouge
Tél. 40 20 22 14

3 bis, Rue Laennec
Tél. 40 89 11 26

44000 NANTES

LE MOULIN ROBERT - 44115 BASSE-GOULAINNE

Installation - Vente prêt à poser avec assistance technique
Dépannage - Service A.V. - Rénovation - Travaux tous corps d'état
DEVIS — ÉTUDE DE FINANCEMENT GRATUITS
Installateur Chaînegaz Membre du Club de la Salle de bains

LA MUTUALITÉ

à Basse-Goulaine

«ON A LA SANTÉ, ON LA GARDE».

A BASSE GOULAIN, comme dans tout le Département, tout le monde a pu voir ce thème développé par les MUTUELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE, dans le cadre de la campagne de communication, que celles-ci ont menée en 1986.

Les Mutuelles s'affichent et vont continuer à le faire, pour affirmer leur identité et dire les solutions qu'elles apportent au service de la Santé.

Face aux désengagements de la Sécurité Sociale, les Mutuelles voient augmenter la part complémentaire qu'elles garantissent, et cela les rend plus nécessaires que jamais.

Toutefois, elles ne sauraient se satisfaire de ce simple constat et dénoncent avec vigueur les mesures qui consistent à faire payer les familles en réduisant les prestations versées par la Sécurité Sociale.

Si déficit il y a, il faut en chercher les raisons ailleurs que dans la seule surconsommation médicale et arrêter de culpabiliser les Assurés Sociaux.

En effet, l'importance des versements faits par la Sécurité Sociale pour combler les régimes qui sont déficitaires, la situation de l'emploi (plus de chômeurs c'est moins de cotisants), le progrès médical de plus en plus efficace, mais de plus en plus coûteux, le poids croissant des retraites, le vieillissement de la population sont autant d'éléments qui expliquent les difficultés financières de la Sécurité Sociale.

Les Mutuelles proposent donc une solidarité accrue :

- en rendant plus juste les bases de financement de la Sécurité Sociale
- en maîtrisant les dépenses de Santé, par exemple en développant la Prévention et l'Éducation Sanitaire
- en responsabilisant tous les acteurs :
 - les professionnels de Santé, d'une part, qui doivent tenir compte des retombées économiques de leurs actes
 - les Français eux-mêmes, d'autre part, qui doivent modifier leur comportement à l'égard de leur Santé.

Pour sauvegarder vos droits à la Santé, les Mutuelles du Département et celles de BASSE GOULAIN en particulier, sont à votre disposition.



VINS DE TABLE ET VINS FINS

SYLVAIN CAILLÉ

18 bis, rue du Gal de Gaulle
Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. : 40 34 30 04

VENTE AU DÉTAIL A PRIX DE GROS



MUTUELLE OUVRIÈRE ET PAYSANNE DE BASSE GOULAIN

La Société Mutualiste de Basse Goulaine, consciente des réalités économiques, apporte à ses adhérents, même aux budgets les plus modestes, le meilleur moyen de se couvrir contre les risques de la maladie, en matière de régime complémentaire volontaire.

Des cotisations calculées au plus juste coût permettent aux Membres bénéficiaires de la Société de bénéficier du remboursement du ticket modérateur appliqué par les divers régimes de prévoyance obligatoire, dans les meilleures conditions possibles.

Des dépliants vous indiquant toutes nos garanties sont à votre disposition à nos permanences et dans le Hall d'entrée de la Mairie de Basse Goulaine.

Attachés à promouvoir la défense de la SANTÉ égale pour TOUS, nous nous faisons, avec la Mutualité toute entière, les défenseurs de la SÉCURITÉ SOCIALE qui constitue, à nos yeux, la principale conquête de l'Homme en matière de protection sociale, et entendons user de tous les moyens à notre disposition pour préserver cette Institution.

Nos permanences se tiennent : **Salle n° 1, Ancienne Maternelle École Publique**, tous les premiers samedis de chaque mois de 17 h à 19 h et troisièmes mardis de chaque mois de 17 h à 19 h.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

- Mme René LEFEUVRE Tél. 40 03 53 94
2 rue des Martières - Basse Goulaine
- M. Marcel BERTIN Tél. 40 06 00 57
24 route des Landes de la Plée

«LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ»

La Mutuelle L.A.M. comme l'indique sa dénomination «LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ» a une vocation départementale.

Dans chaque Maison de la Mutualité, dans chaque Entreprise, les adhérents trouvent un agent et un représentant de leur Mutuelle. Dans chaque commune, nous avons également un Correspondant-Délégué qui assure bénévolement l'accueil et l'information des adhérents de la Commune.

A Basse Goulaine, Mme JEUSEL tient des permanences d'encaissement des cotisations au début de chaque semestre à l'ancienne école maternelle. Elle est également à la disposition des adhérents à son domicile, pour tout conseil, ou toute information souhaité par les adhérents.

- **Chaque mercredi matin de 10 h à 11 h Tél. 40 06 01 04**

Pour adhérer à «LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ» ou pour avoir des informations sur les différentes garanties médico-chirurgicales, vous pouvez donc vous mettre en relation avec notre Correspondant ou avec la Maison de la Mutualité de votre secteur, située à Rezé :

- **Rue Louise Michel Tél. 40 04 29 95**

«LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITÉ» s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes, travailleurs salariés ou travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales).

Pour chacun, la Mutuelle propose des cotisations et des garanties médico-chirurgicales adaptées à l'âge et à la situation familiale.

Syndicat Intercommunal de Secours et de Lutte contre l'Incendie du canton de Vertou et de la commune de Le Bignon

Le syndicat intercommunal de secours et de lutte contre l'incendie a la charge d'assurer la sécurité des 37 000 habitants que compte les communes de VERTOU, LES SORINIÈRES, BASSE GOULAIN, HAUTE GOULAIN, LE BIGNON, CHATEAU-THÉBAUD et SAINT FIACRE.

24 h/24, le service est assuré par les 60 Sapeurs Pompiers Volontaires des deux Centres d'Interventions qui constituent le CENTRE DE SECOURS du S.I.S.L.I. - VERTOU.

L'effectif du S.I.S.L.I., est constitué de spécialistes entraînés aux interventions d'accidents de toute nature, recherches de personnes, protection de l'environnement, lutte contre la pollution, sauvetage d'animaux, inondations, catastrophes naturelles...

LES INTERVENTIONS DE SECOURS SONT GRATUITES

Les mois écoulés ont été les témoins d'événements importants dans la vie du S.I.S.L.I. - VERTOU :

- croissance rapide de l'école des Cadets J.S.P. (51 cadets à ce jour)
- construction de locaux supplémentaires au Centre de Vertou
- dotation d'une Unité de Transport Mousse (U.T.M.) et d'une lance canon Grande Puissance remorquable.

ACTIVITÉS DU S.I.S.L.I. SUR LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 1986

- Incendies	12
- Accidents de la route	29
- Secours à victimes	15
- Accidents du travail.....	2
- Asphyxies	2
- Sorties pour animaux et nuisibles	37
- Opérations diverses	25
- Fausses alertes	2
- Sorties pour prévenir un accident	5
TOTAL.....	129

ACTIVITÉ GÉNÉRALE DU S.I.S.L.I. POUR L'ANNÉE 1986

- Vertou.....	669
- Les Sorinières.....	134
- Basse Goulaine	129
- Château-Thébaud	65
- Haute Goulaine	63
- La Haie Fouassière	63
- Le Bignon	60
- Saint-Fiacre	22
- Renfort hors secteur.....	40
INTERVENTIONS	1 245

QUE FAUT-IL FAIRE FACE A L'INCENDIE ?

Le feu se propage rapidement, pour l'éteindre il faut :

- un verre d'eau à la première minute
- un seau d'eau à la deuxième minute
- une tonne d'eau à la troisième minute.

DANS TOUS LES CAS :

La première chose à faire est d'alerter les Sapeurs Pompiers
Téléphone : 40 03 17 18

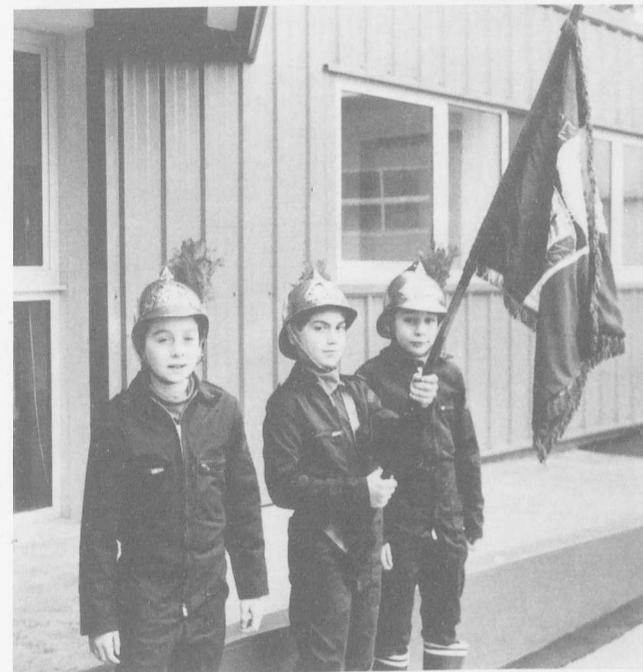
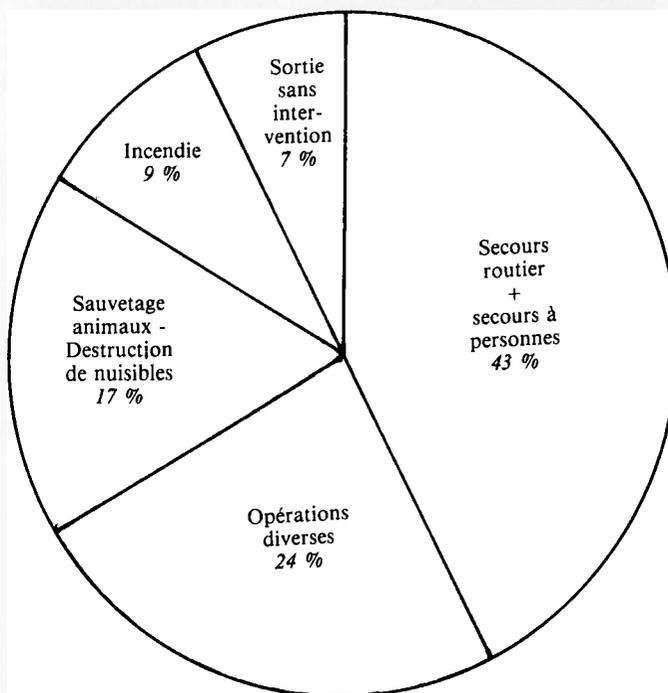
en attendant leur arrivée :

- coupez le courant électrique
- fermez le gaz
- fermez portes et fenêtres
- assurez-vous qu'il ne reste personne dans la maison
- laissez une personne dans la rue pour indiquer le lieu du sinistre.

LE CENTRE DE SECOURS DU S.I.S.L.I. EST A VOTRE SERVICE 24 h/24

Encore faut-il recevoir des renseignements précis :

- le lieu, la rue, la commune
- le numéro de la maison ou de l'immeuble
- le nombre d'étages
- le numéro de téléphone de la personne qui donne l'alerte
- **de quoi s'agit-il ?** un accident, un feu, une explosion, une fuite de gaz, une noyade, une inondation ou tout autre cas d'urgence.



Adam et Chipies

Ouvert le dimanche matin

Hommes - Femmes - Enfants

Pull - Jean - Jupes etc...

— du 6 ans au 44 —

Adam et Chipies

Place du Marché

44120 VERTOU

Tél. 40 03 47 49

SURVOL DE L'ANNÉE

AVRIL



Le Vélo Roi aux «Trois Jours de Basse-Goulaine».



JUILLET : Vincent Bracigliano au centre aéré. (Presse-Océan).



AOÛT : La Station d'épuration du Grignon est reliée à la Station de lagunage.



OCTOBRE : Inauguration de la nouvelle Salle des Sports.



La nouvelle Salle des Sports.



NOVEMBRE : Mise en service de l'échangeur de Bellevue.



NOVEMBRE : Des médaillés au 11 Novembre.

Ont été décorés :

AFN : H. Maître, J. Maurice, G. Favreau, B. Hery, O. Peyrusse.

U.N.C. : R. Fraud, E. Martin.

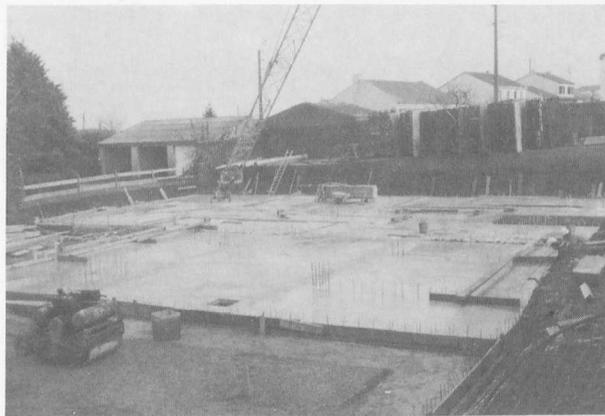
Médaille du Mérite de l'U.N.C. : H. Piloquet. (Ouest-France)



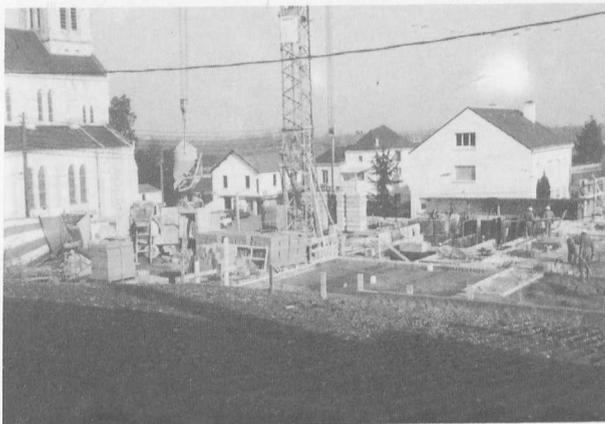
NOVEMBRE : La Maison «De Queral» va bientôt laisser place à 26 logements H.L.M. réservés en priorité au 3ème âge.



La démolition.



Le début des travaux.



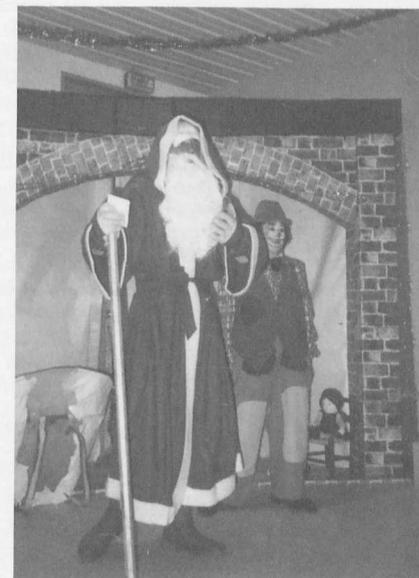
DÉCEMBRE : Remise des diplômes du Concours des Jardins Fleuris.
«Cultiver des fleurs, planter des arbres, c'est croire à la vie».



DÉCEMBRE : Le traditionnel «Repas du 3ème âge». (Presse-Océan).



Noël
des enfants
des écoles...



Noël
des enfants
du personnel
communal.

Comité Intersociétés

Le Comité Inter Sociétés tient tout d'abord à remercier les associations, amicales et sociétés adhérentes de l'effort et de la participation pour l'exposition-informations effectuée lors de l'inauguration de la nouvelle salle omnisport le 22 novembre 1986.

1986 fut au sein du Comité une année un peu triste. Annulation des Feux de la St Jean le 21 juin (coupe du monde de football). Disparition brutale de 2 membres de notre bureau, Gérard HERY, ancien président de 1982 à 1984 et membre du bureau, et Edouard MARTIN également membre du bureau. Nous leur adressons une amicale pensée pour leur dévouement, leur dynamisme, leur popularité et leur gentillesse.

1987 redémarre sous le signe des intempéries hivernales mais pas pour les membres du comité qui sont déjà en mesure de vous annoncer que les feux de la St Jean se dérouleront le 27 juin 1987. Retenez dès aujourd'hui cette date pour participer à cette soirée.

Le Comité Inter Sociétés de Basse Goulaine rappelle qu'à ce jour nous groupons 23 associations mais nous lançons un appel à toutes les personnes responsables d'associations ou de sociétés légalement constituées existantes dans la commune pour qu'elles viennent renforcer l'action de celui-ci.

Nos réunions ont pour but d'établir, afin de ne pas apporter de gêne mutuelle envers chaque Société ou Association, un calendrier des manifestations pouvant se dérouler dans la commune par l'établissement de deux calendriers d'activités. Le premier en septembre pour la saison Automne-Hiver, d'octobre à mars ; le second en février pour la saison Printemps-Été.

Nous organisons en commun une grande fête locale avec podium (feux de la St Jean), le bénéfice de cette soirée est destiné à doter le Comité en matériel afin de pouvoir renforcer celui déjà existant.

Ce matériel, propriété du Comité, est mis à la disposition des associations adhérentes. Il faut qu'il en soit pris soin si nous voulons le conserver en bon état le plus longtemps possible.

Il est bien entendu que toute association n'ayant pas manifesté son intention d'adhérer au Comité ne pourra utiliser le matériel que contre location tout en prenant l'engagement de le restituer en parfait état.

Lorsque les associations ne se servent pas du matériel, les particuliers de la commune peuvent également en bénéficier moyennant une location.

Vous pouvez adhérer au Comité Inter Sociétés afin d'y apporter une impulsion nouvelle et à en renforcer les activités et n'oubliez pas que

«LE COMITÉ INTER SOCIÉTÉS EST OUVERT A TOUS».

Le Président
J. BOUSSEAU

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Saint-Sébastien, Basse-Goulaine et Haute-Goulaine



Avec l'aimable autorisation
des Donneurs de Sang Bénévoles
des Postes et Télécommunications

*C'est sur un lit d'hôpital, qu'aujourd'hui j'écris.
Recevant une transfusion qui me sauvera peut-être la vie.
Durant ces longues heures, on ne peut que penser.
Au geste sans prix de ceux qui l'ont donné.*

*Sang merveilleux, de quel homme ou femme viens-tu ?
Je ne le saurai, jamais comme il est convenu.
Viens-tu d'un riche ou d'un gueux, d'un Blanc ou d'un Noir ?
Tu viens d'un être au cœur généreux qui a fait son devoir.*

*Ayant moi-même soixante fois ce don effectué
Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir plus tôt commencé
Car d'ancien donneur, devenue receveur
Je n'apprécie que mieux le geste à sa juste valeur.*

*Jeune homme plein de santé, de force et de vie
N'attends pas demain, écoute ce que je te dis.
Cours vite au centre, ou au chef-lieu de canton.
Partout où est organisée la collecte, le précieux don.*

*Tu reviendras le cœur léger, l'âme rayonnante.
Tu auras fait ton devoir, car la vie est méchante.
Et demain toi-même, les êtres qui te sont chers
Auront besoin de ce sang, tu pourras être fier.*

*Ne sois pas de ceux, ignobles ingrats
Disant : il faudrait bien que je donne au moins une fois
Pour connaître mon groupe, afin que demain
L'on connaisse celui-ci, si j'en avais besoin.*

*Donne ton sang d'un cœur désintéressé et généreux
Tu verras que pour toi ce sera merveilleux
Le Sentiment du devoir librement accompli
La conviction d'avoir participé à sauver une vie.*

Association départementale de la Protection Civile Section de Basse-Goulaine

CIVISME ET SECOURISME

Le 4 février s'est déroulé, comme chaque année, le Brevet National de Secourisme. La Section de Basse Goulaine, depuis sa création, aura formé quelque 150 secouristes qui, durant les saisons et suivant les besoins sont présents, permettant ainsi le déroulement légal des diverses manifestations sur notre Commune avec le maximum de sécurité ; leur présence dans la vie professionnelle et familiale offre la possibilité d'intervenir les premiers en toutes circonstances.

Près de 450 postes de secours ont été effectués depuis le début de notre activité sur la commune, ce qui a nécessité la présence répétée de 1 300 secouristes ne calculant ni leur effort, ni le temps passé perpétuant un esprit de bénévolat total, n'espérant aucune retombée «intéressée» acceptant de plein gré leur participation.

Notre action, bien souvent effectuée dans l'ombre des manifestations permet un travail constant de recyclage «sur le terrain» et d'appréhender ainsi les problèmes sur le vif afin de pouvoir les enseigner par la suite. Travail ingrat, certes, mais combien efficace et si, parfois, un sentiment passager de découragement vient nous surprendre, le seul souvenir d'un enfant sauvé à la sortie de son école par l'une d'entre nous, suffit à redonner à chacun de nous le sens de son utilité et de ses responsabilités dans un monde où individualisme et assistanat sont rois.

Voter est un devoir civique facile à accomplir. Permettre à chacun de pouvoir être secouru en est un autre moins facile. Certaines personnes pourtant s'y emploient. Pourquoi pas vous ?

Le Vice-Président



**Amicale
Laïque**

**Foyer de Jeunes
et d'Éducation
Populaire**

L'Amicale Laïque est une association multi-sections, elle propose des activités dans divers domaines :

Sport - Culture - Loisirs.

Les activités de l'Amicale sont ouvertes à tous, le nombre croissant des usagers des sections ainsi que celui des habitants intéressés par nos animations en est la preuve.

En effet qui n'a pas entendu parler du CINÉ-CLUB ?

Il fête cette année ses dix ans et sa fréquentation est toujours très importante, sans doute en raison de la programmation de films très récents et de qualité, les séances ont lieu à l'école du Grignon.

Qui n'a pas remarqué les soirées, spectacles, bals disco, cabaret proposés plusieurs fois par an à la population de Basse-Goulaine ? Qui ne connaît la BIBLIOTHÈQUE ? La bibliothèque de l'Amicale remplit un rôle très important dans le domaine de la culture, elle s'adresse aux enfants et aux adultes et propose plusieurs animations par an : exposition, spectacle de marionnettes, bourse aux livres.

SPORT ET DÉTENTE

La section GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de l'Amicale Laïque, c'est un dynamique groupe de cinquante participantes qui se retrouvent le lundi soir pour une heure d'exercices et d'assouplissements.

Le VOLLEY-BALL, voilà encore une activité qui permet aux sportifs (jeunes et moins jeunes) de «s'éclater».

Ce n'est pas tout... l'Amicale c'est aussi des Loisirs. Pour les enfants : une section POTERIE et un atelier de découverte et pratique de la PHOTOGRAPHIE.

Pour les jeunes et les adultes : une section pétanque et un groupe de «créations et d'expressions scéniques». Toujours dans le domaine des loisirs, l'Amicale organise chaque année un rallye promenade, cette année il aura lieu le 17 mai.



L'AMICALE LAÏQUE ET L'ÉCOLE PUBLIQUE...

C'est vrai que les manifestations culturelles et de loisirs que propose l'Amicale se déroulent souvent dans les locaux de l'école du Grignon (comme d'autres associations nous attendons une salle polyvalente) mais ces manifestations ne sont pas les seules occasions de contact avec l'École Publique. En effet, nous organisons chaque année la fête de fin d'année avec l'aide des parents, des enseignants et bien sûr des enfants. Les enfants nous les retrouvons aussi aux séances de cinéma que l'Amicale organise pour eux, nous les rencontrons encore à la petite fête de Noël que nous leur offrons. Chaque année l'Amicale Laïque participe financièrement aux voyages des élèves de CM2 à l'occasion des échanges de classes et c'est aussi à l'attention des enfants que nous versons à la maternelle et à l'école primaire la quasi totalité des bénéfices issus de la fête de fin d'année et de la souscription. Ce versement permet aux enseignants d'acheter quelques fournitures complémentaires qui les aideront à améliorer le contenu des travaux qu'ils font avec leurs élèves.

L'aide et la participation qu'apporte l'Amicale Laïque à l'école publique de Basse-Goulaine sont hélas souvent méconnues des parents, c'est dommage car c'est la base de l'existence de notre association.

Aider et promouvoir l'École Laïque c'est aussi notre rôle, il est complémentaire à celui des enseignants et des parents d'élèves pour que les enfants bénéficient du maximum de moyens pour une bonne scolarité, les événements de la fin 86 nous montrent qu'il faut être très vigilants, notre fédération (F.A.L.) et la C.N.A.L. nous y invitent vivement, c'est vital pour l'École laïque et les associations annexes.

La présentation de l'Amicale Laïque ne serait pas complète si nous ne parlions pas des nombreux bénévoles qui animent les sections et des 22 membres du C.A. qui dans la bonne humeur et sans avoir le temps de s'ennuyer se partagent les tâches administratives et matérielles nécessaires au fonctionnement de l'association.

Quelques renseignements sur nos prochaines activités...

- La soirée disco a été déplacée au 11 avril
- Le rallye promenade aura lieu le 17 mai
- La fête de l'inter-Amicales Sèvre et Maine aura lieu le 24 mai à Pont-Caffino près de Château-Thébaud
- La fête de l'école aura lieu le 20 juin.

... et sur les sections de l'Amicale Laïque

- *Gymnastique volontaire*, responsable Nicole LELU, Tél. 40 03 57 22, séances le lundi de 18 h 45 à 19 h 45 à la salle omnisports.
- *Volley-ball*, responsables Daniel GOUNOT, Daniel CAILLEAU. Séances le vendredi de 21 h à 22 h 45 dans la salle omnisports.
- *Bibliothèque* salle n° 3 de l'ancienne maternelle. Ouverture : le mardi de 16 h à 18 h
le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
le samedi de 11 h à 12 h.
- *Poterie enfants*, responsable Bernard PASQUEREAU, Tél. 40 03 54 29.
- *Découverte Photo*, responsable Michel GUINEBAUD, Tél. 40 03 51 23

Renseignements :

- Michel GUINEBAUD..... Tél. 40 03 51 23
- Monique AUGER..... Tél. 40 03 57 94

Vacances avec...

A.G.L.A.E.

Qu'est-ce que l'A.G.L.A.E. ?

L'Association Goulainaise de Loisirs Adolescence et Enfance a pour but de promouvoir et d'organiser des activités culturelles éducatives et de loisirs pour les enfants et les adolescents de la commune de Basse-Goulaine.

Quelles activités en 1987 ?

Deux séjours de centre aéré seront organisés dans les locaux de l'école du Grignon.

1er séjour : du jeudi 2 juillet au vendredi 31 juillet 1987 (le centre aéré ne fonctionnera pas le lundi 13 juillet et le mardi 14 juillet).

2ème séjour : du lundi 3 août au vendredi 28 août 1987.

Ces deux séjours, encadrés exclusivement par des jeunes de la commune, s'adressent aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

Que fait-on au centre aéré ?

Les enfants, répartis en 3 tranches d'âge (petits, moyens, grands) ont la possibilité de participer aux activités suivantes :

- A l'intérieur du centre :

Activités manuelles diverses, jeux de ballon, déguisements, ping-pong, activités sportives, grands jeux (Jeux Olympiques, Jeu de l'Oie, Kermesse...), informatique, théâtre, etc.

- A l'extérieur du centre :

- Patinoire au Petit Port
- Bicross au CRAPA de St-Sébastien
- Piscine à l'Ouche-Quinet
- Pique-Nique (Bois des Grézillières, Bois des Grippots, Ile Forget)
- Mini-camps de 2 ou 3 jours : équitation, initiation à l'escalade, canoë, voile, ...
- Mini-camp «Découverte de la Brière».

Quels sont les projets pour 1988 ?

En plus des centres aérés, il est prévu d'organiser en 1988, pour les jeunes jusqu'à 16 ans :

- un camp de ski en Haute-Savoie pendant les vacances scolaires de février

POISSONNERIE - Primeurs - Crèmerie M. et Mme ROUSSE André

16 rue Busson-Billault
44115 BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40 06 05 45

Huîtres de Vendée
Vertes de Claire - Huîtres de Bretagne



- une colonie à dominante sportive, dans les Pyrénées en juillet et en août.

Ces activités supplémentaires permettront non seulement d'offrir une occupation pour les adolescents mais aussi d'embaucher les nombreux jeunes de la commune qui ont demandé dès cette année à travailler comme animateurs et dont la demande n'a malheureusement pas pu être prise en considération, faute de places disponibles.

Comment inscrire ses enfants aux activités de l'A.G.L.A.E. ?

Les informations concernant les dates d'inscription, et les tarifs vous seront transmises par la presse et par des tracts distribués dans les écoles et dans les commerces de la commune (courant mai).

Comment contacter l'A.G.L.A.E. ?

Pour tout renseignement, veuillez envoyer un courrier à l'adresse suivante :

A.G.L.A.E.
Boite Postale 26
44115 BASSE GOULAINÉ

Le Président
Christian GERARD

Amicale Saint-Brice

Au cours de l'année 1986, la vie de notre Amicale fut marquée au mois d'avril, d'une soirée diapositives présentée avec talent, par notre ami Raymond Bigot. Nous furent présentées au cours de cette soirée, les vues de notre rallye aux Lucs sur Boulogne que chacun revit avec plaisir.

Au mois de juin, notre kermesse annuelle nous a réunis sur le terrain des Rouleaux. Au cours de celle-ci, chacun a pu apprécier les airs interprétés par la musique de Haute Goulaine.

Nous avons pu profiter avec joie du spectacle de qualité présenté par Nelly et le clown Pétochard et leurs caniches.

La journée se clôtura par un repas froid très apprécié.

Au mois de septembre, notre rallye annuel nous a de nouveau réunis pour nous faire connaître un peu le nord-est du vignoble et les bords de la Loire, et nous conduire jusqu'à Oudon où le pique-nique et l'après-midi se déroulèrent dans la bonne humeur.

Notre Assemblée Générale ne s'étant pas encore déroulée, nous ne pouvons pas pour l'instant vous communiquer la nouvelle composition de notre bureau.



Dépouillement des résultats du rallye.



Sur le terrain de la kermesse.

Le Bureau



Club «Bouquet d'Automne»

Cette année, le Club a été endeuillé par la disparition de quelques uns de ses Adhérents, dont M. E. MARTIN qui, depuis 11 ans, était le Président de notre Association.

Au mois de septembre, notre voyage-vacances se fit dans l'Aveyron, à Brusque situé à 465 m d'altitude.

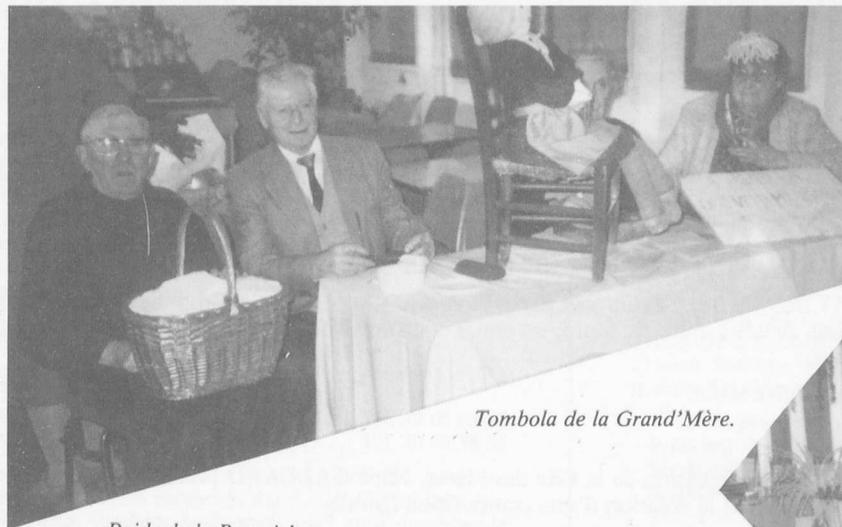
A l'extrême sud de l'Aveyron, entre les Monts de Lacaune et le Causse, la région de Brusque offre un relief de vallées verdoyantes et ensoleillées.

Construit sur les bords d'un plan d'eau réalisé sur le Dourdou, le village de vacances bénéficie d'une bonne exposition dans une vallée agréable.

Pendant la durée du séjour, sorties, excursions, randonnées et soirées récréatives, furent organisées.

En octobre, une réunion-diapos a permis à tous de revivre le séjour.

Exposition-vente des 29 et 30 novembre 1986



Tombola de la Grand'Mère.

Poids de la Bourriche.



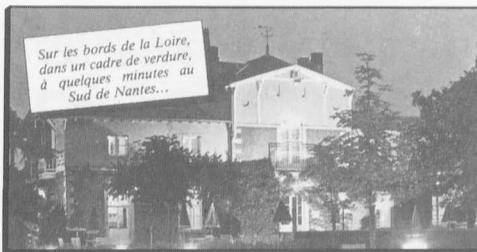
Fleurs, lampes, macramés.



Pâtisserie, thé, café.



Et comme tout a une fin, il faut penser au retour sans oublier la pose photo.



Restaurant du Parc

séminaires — banquets — mariages — repas de famille

M. et Mme FLANDROIS

Les Grézillières - 44115 BASSE-GOULAIN - Tél. 40 03 55 55

Paul GRANDJOUAN - S.A.C.O.

Rue des Abattoirs - NANTES - Tél. 40 75 68 48

- Collecte et évacuation de résidus urbains
- Enlèvement de déchets industriels
- Balayage mécanique parking / voirie
- Location W.C. autonome



Loisirs Artistiques Goulainais

Depuis leur lancement en 1983, les loisirs artistiques Goulainais vous proposent de développer votre créativité.

Pour cela, trois formes d'expression vous sont actuellement offertes :

- LA PEINTURE SUR SOIE
- L'ART FLORAL
- LE DESSIN.

Les inscriptions se font chaque année, à la rentrée de septembre. Seule, la peinture sur soie prend de nouvelles adhésions en cours d'année. (Contacter Mme DOUAULT, Tél. 40 03 58 89).

EXPOSITION A LA CHAPELLE DE LA GRILLONNAIS

Les 15, 16 et 17 mai 1987 se tiendra une exposition à la Chapelle de la Grillonnais vous donnant un aperçu des réalisations de notre club. En outre, un potier et un émailleur vous feront découvrir leurs œuvres. Retenez bien ses dates.

Nous souhaitons votre visite.

«FÊTE DES MÈRES»

Comme l'an dernier, à l'occasion de la Fête des Mères, Mme GALLARD (Tél. 40 06 00 62) propose à des jeunes (à partir de 10 ans) la création d'une composition florale.

La Presse vous tiendra au courant de la date retenue pour cette séance.

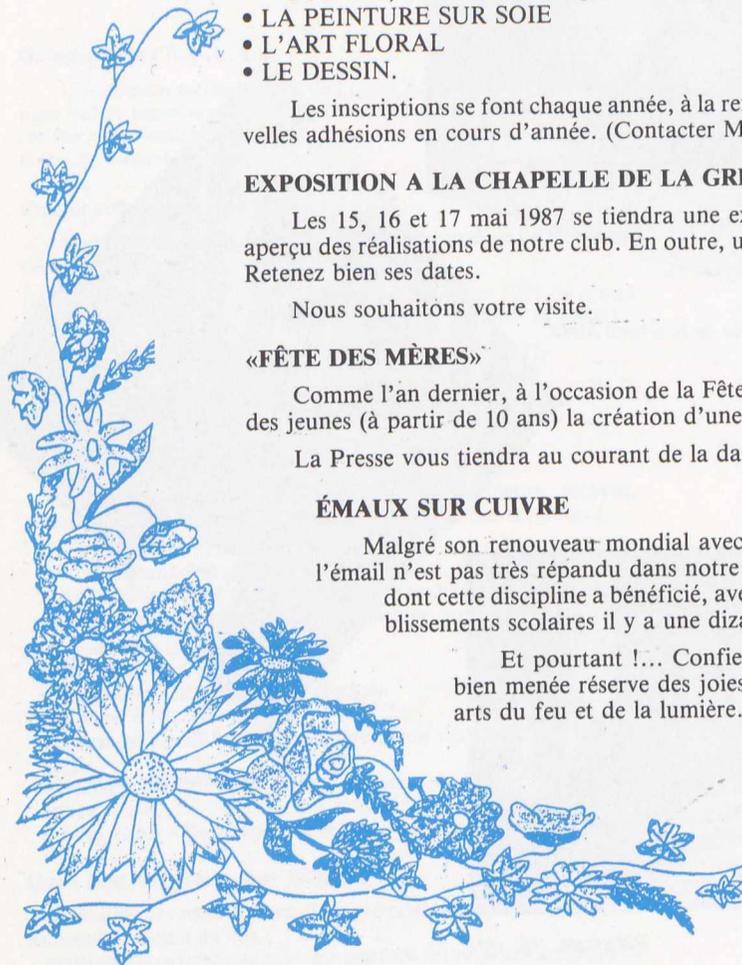
ÉMAUX SUR CUIVRE

Malgré son renouveau mondial avec les Biennales de Limoges et de Laval au Québec, l'art de l'émail n'est pas très répandu dans notre région. Il est même pratiquement inconnu malgré la vogue dont cette discipline a bénéficié, avec plus ou moins de bonheur, dans les associations ou les établissements scolaires il y a une dizaine d'années.

Et pourtant !... Confier au feu une pièce artistiquement conçue et techniquement bien menée réserve des joies mêlées d'émotion que seuls connaissent les artisans de ces arts du feu et de la lumière.

Que diriez-vous d'essayer ? Nous envisageons d'ouvrir un atelier «Emaux sur cuivre» avec un animateur qui a l'expérience de cette activité. L'organisation pourrait être : soirée pour les travaux de préparation et journées complètes pour la réalisation de l'émail.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître aux membres du Bureau pour mettre sur pied une soirée d'information avec diapositives.



École de Musique

Le 24 janvier 1987, l'École de Musique souhaitait vous inviter à un concert qu'aurait donné l'A.R.I.A. (Académie de Recherche sur l'Interprétation Ancienne) à l'Église de BASSE GOULAIN.

Malheureusement les incertitudes pesant sur le chauffage de l'Église nous ont amené à repousser ce projet à une date ultérieure.

Les autres manifestations prévues sont les suivantes :

- audition d'une partie des élèves courant avril
- concert donné par un trio de guitares en mai
- audition de fin d'année en juin.

Par ailleurs les élèves et leurs familles sont informés qu'une permanence, assurée par Mme HERY, se tiendra le 2ème jeudi de chaque mois, de 16 h à 18 h, à l'École de Musique dans la salle en face du local où sont donnés les cours de guitare.

Le Bureau de l'École de Musique

Auberge de la Loire



Fermé le Mardi soir et le Mercredi toute la journée

Des menus à 48 - 77 - 120 F + carte

Banquets Parking

Boulevard des Pas Enchantés
44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
Réservation : Tél. 40 03 48 17

TERRASSEMENTS FORAGES DRAINAGES



Entreprise SAUVÊTRE

«Le Breuillet»
44450 ST-JULIEN-DE-CONCELLES - Tél. 40 03 77 90



Café des Sports

BAR - PMU - Loto
Maison de la Presse

«P.M.U. Journalier»

Place de l'Église - 44115 BASSE-GOULAIN - 40 06 02 56

BOULANGERIE - PATISSERIE - CONFISERIE

MAROILLEAU s.à.r.l.

Siège social : La Louée - 44115 HAUTE-GOULAIN - Tél. 40 54 91 39

BOULANGERIE FROIDE à BASSE-GOULAIN - 40 route des Landes de la Plée - Tél. 40 03 50 29

PAINS AU LEVAIN - CAMPAGNE - COMPLETS - SEIGLE... ET TOUS PAINS SPÉCIAUX

CLUB INFORMATIQUE DE BASSE-GOULAIN

Depuis sa création en 1985, plus de 160 personnes se sont inscrites au Club et ont suivi les "cours" d'initiation et/ou de perfectionnement au Basic. Actuellement les cours ont lieu tous les Mardi (niveau 1) et Vendredi (niveau 2), de 20h à 22h à l'école du Grignon (sauf pendant les vacances scolaires). En plus de cette activité d'initiation, le Club peut vous proposer:

* **L'utilisation d'un micro-ordinateur professionnel:**
(AMSTRAD PCW8256) avec un logiciel de traitement de texte et de calcul (Multiplan™)

* **la consultation de revues sur la micro-informatique:**
(SVM, Hebdomadaire, livres sur certains produits).

* **des présentations de logiciels professionnels ou ludiques:**

* **des prêts de micro-ordinateurs :** deux M05 ont été acquis au mois d'Octobre 1986 dans ce but.

* **la réalisation de programmes spécifiques :** en fonction des besoins exprimés par les adhérents.

Cette liste n'est pas limitative, toute suggestion étant toujours la bienvenue.

... WANTED ...

Pour permettre de développer encore d'avantage ces activités, je demande à toutes les personnes qui accepteraient de consacrer un peu de leur temps au Club, de me contacter (le Mardi soir à l'école du Grignon).

Le Président du Club,
Y.RIBORDY

A.C.P.G.

La section A.C.P.G. de Basse Goulaine organise le 22 mars 1987 la réunion cantonale du Secteur de Vertou et Vertou Vignoble.

Voici le programme :

- 8 h 45 Rassemblement place de l'Église
- 9 h 00 Messe en souvenir des Camarades décédés
- 10 h 00 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- 10 h 45 A la salle verte réunion d'information animée par les Camarades Gabriel OLIVIER, Vice-Président Départemental, André GIRAUD, Délégué Cantonal.
- 12 h 00 Pour clôturer notre réunion un Vin d'Honneur celui de l'amitié.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ Ets OLLIVIER S.A.R.L.

20 Bis rue Alexandre Fourny
44230 SAINT-SÉBASTIEN
Tél. 40 34 49 32

Groupement des Anciens Combattants

Le groupement des Anciens Combattants, tenait son assemblée générale le samedi 24 janvier 1987, qui regroupait une trentaine de personnes, malgré le temps revenu plus clément. On constate au fil des ans une mauvaise participation.

Après les vœux du Président, on procède à l'ordre du jour, qui comportait : compte-rendu moral des activités (concours de belote, méchoui, ...) rapport financier et questions diverses. On ébaucha, aussi une prévision pour les manifestations 87 qui se composeront de la façon suivante :

- le 7 février : concours de belote
- méchoui : date non retenue
- le 29 août : voyage au Puy du Fou.

Nous prenons pour ce voyage-spectacle les inscriptions le plus tôt possible. S'adresser chez :

- M. HERY J. Paul Tél. 40 06 03 96
- M. CHAMPAIN Alphonse Tél. 40 03 58 35

A noter l'intervention de M. MAINGUENEAU pour les A.C.P.G., pour la réunion cantonale des A.C.P.G. qui aura lieu cette année à Basse Goulaine le 22 mars 1987 ainsi que pour le Congrès départemental à FROSSAY le 24 mai.

A l'issue de la réunion on procéda à l'élection du bureau qui se compose de la façon suivante :

- Président A.F.N. : HERY Jean-Paul
- Vice-Président U.N.C. : CHAMPAIN Alphonse
- Vice-Président A.C.P.G. : MAINGUENEAU André
- Vice-Président U.N.C. : SALAUD Auguste
- Secrétaire : ROUSSELOT J. Baptiste (nouvellement élu)
- Secrétaire Adjoint : HERY Gilbert
- Trésorier : GRASSEAU Claude
- Membres du Bureau : VIAUD Bernard, GARNIER Maurice, PILOQUET Henri, RONDEAU Clair, FILLATRE Claude, LE MAUR Jean, AGUESSE Jean
- Délégué pour les demandes de cartes aux A.C. : BOUYER Hubert

A l'issue de l'Assemblée Générale, un vin d'honneur clôtura cette réunion.

Pour construire - rénover - agrandir...
ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

CROCHET S.A.

Allée Claire-Fontaine - Le Plessis-Maillard
44470 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE - Tél. 40 25 73 04

Maisons individuelles
Locaux commerciaux - Bâtiments industriels

Mutilés du Travail et Invalides Civils

L'Assemblée Générale des Accidentés du Travail et des Handicapés de la Section de St-Sébastien (Union Banlieue-Sud), Assurés sociaux, Invalides civils et leurs ayants-droits, s'est déroulée dans une chaleureuse ambiance sous un ciel très clément. 200 personnes environ nous ont honorés de leur présence et 150 au repas fraternel.

Cette réunion annuelle s'est déroulée en présence de M. le Dr VERBE, Maire Honoraire de St-Sébastien-sur-Loire et de M. Yves LAURENT, Maire de St-Sébastien, de M. Serge POIGNANT, Conseiller Général et Maire de Basse Goulaine, de M. Albert DEBOCK Président d'honneur à vie des Mutilés du Travail, de M. Francis CHRETIEN Conseiller Juridique Départemental, de M. Maurice GUIBRETEAU Secrétaire Départemental, de M. Auguste FOURRIER Président d'honneur de notre section et fondateur de l'Union Banlieue Sud. M. Marcel BARRITAUD (souffrant) est nommé Trésorier Honoraire et Membre Fondateur de la Section.

Le Bureau de la Section est ainsi composé :

- Président de séance : DEBOCK Albert
- Secrétaire : CAMON Claude
- Secrétaire adjoint : LANDAIS Edouard
- Trésorier : VIAUD Jules
- Trésorier adjoint : BOURSIER Joseph
- Porte-Drapeau : HUTEAU Joseph
- Porte-Drapeau adjoints : ANDRE Claude, LANDAIS Edouard, BURGAUD Edouard
- Commissaire aux Comptes : LEBIANNIC Ferdinand
- Commission de Contrôle : PLANCHENEAU André, PEYRUSSE Olivier, GANACHAUD Maurice, BATARD Pierre
- Responsables des Communes :
 - Basse-Goulaine : BURGAUD Edouard
 - Haute-Goulaine : TAHE Alphonse
 - St-Julien-de-Concelles : Mme LABEL Marie-Thérèse
 - Le Loroux-Botttereau : VIGNON Roger
 - La Chapelle Basse-Mer : GODARD Marcel
 - Barbechat : GARNACHE Yves
 - Landemont - St-Sauveur : BAUMARD Henri
 - St-Laurent des Hotels : BAUMARD Henri
 - La Varenne : BAUMARD Henri



Secours Populaire Français



Les beaux jours sont devant nous et le froid n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le Secours Populaire s'est trouvé placé, au cœur de l'hiver, devant des responsabilités accrues, la mauvaise saison ayant multiplié les difficultés des plus démunis.

Grâce à tous ceux qui, avant les fêtes, ont acheté du houx et du gui à notre stand un jour de marché, nous avons pu aider plusieurs familles en difficulté.

Il ne saurait y avoir de pose dans notre activité fraternelle. Dans les mois à venir nous organiserons une braderie de vêtements d'été. Pour qu'elle fonctionne aussi bien (peut-être mieux encore) que celle de l'an dernier nous vous demandons de profiter du rangement de vos armoires et penderies pour nous faire parvenir les habits en bon état.

L'été dernier, trois enfants de la commune ont pu partir un mois en vacances. Nous espérons renouveler ce genre d'action conjointement avec la section départementale de notre association.

Entr'aide et Amitié Paroissiale

L'Association ENTR'AIDE ET AMITIÉ PAROISSIALE est désormais bien connue. Elle vit d'ailleurs grâce à la générosité des goulainaises et des goulainais ; il est donc juste qu'au moins une fois par an l'équipe rende compte de l'usage qui a été fait de vos dons qui, nous le rappelons, profitent exclusivement et intégralement aux familles de notre Commune.

L'année 1986 nous a amenés, une fois de plus, à secourir de diverses façons des familles démunies ou en difficultés.

Ainsi nous avons pu :

- Offrir des vacances à cinq enfants, en tout 90 journées,
- Secourir trois familles en difficulté alimentaire,
- Mettre à la disposition d'une famille, à l'entrée de l'hiver, un moyen de chauffage qui nous avait été offert,
- Distribuer pour Noël : 15 colis de vivres diverses, 18 petits cadeaux d'amitié à des personnes isolées.

Enfin chacun se souvient de la famille réunionnaise qu'il nous a fallu faire vivre pendant un mois et cela grâce à votre grande générosité. Cette famille a pu regagner son île natale le jour de Noël, suite aux efforts conjugués de l'assistante sociale, du bureau d'aide sociale, de l'intervention personnelle de Monsieur le Maire et de notre équipe. A tous nous disons MERCI !

Les petits excédents de vivres qui nous sont restés après le départ de cette famille ont été répartis dans les colis de Noël aux 15 familles.

Encore une fois, l'équipe de l'Entr'aide et Amitié Paroissiale vous redit sa gratitude pour votre générosité qui lui est un encouragement précieux.

L'équipe

BASKET-CLUB GOULAINAIS

Nous avons recommencé les matches retour.

Notre équipe première est toujours seule en tête de classement.

Un stage d'arbitrage féminin est organisé à CLISSON, quatre de nos minimes y assisteront.

Un autre stage d'initiation est organisé au mois de Mars, plusieurs de nos jeunes y seront inscrits.

Voici le calendrier de fin d'année :

- 4-5 avril : coupe réserve
- 11 avril : soirée dansante
- 25-26 avril : coupe des Jeunes
- 17 mai nous recevons toutes les équipes de Segré
- 22 mai : assemblée générale.

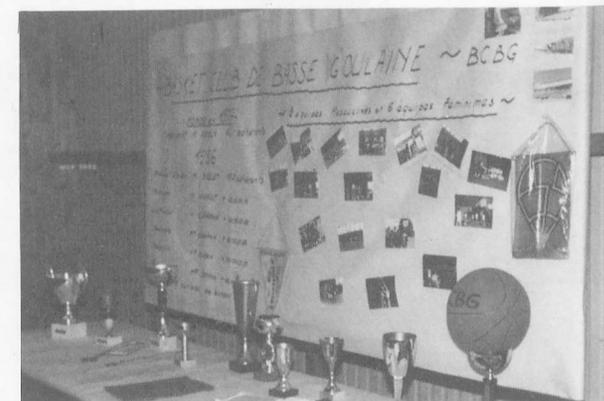
Le Président
Gérard MACAULT



Équipe Première sous l'œil vigilant du Président d'Honneur.



Équipe Première recevant des maillots lors de l'inauguration de la salle de sports.



Panneau du Basket lors de l'inauguration de la salle de sports.

Bureau
Études
Bâtiment

MAITRISE D'ŒUVRE
MÈTRES
NEUF
RÉNOVATION

Vincent
GRASSAGLIATA

167, rue de Goulaine - 44115 BASSE-GOULAINÉ Tél. 40 03 56 56

CHARPENTE

MENUISERIE

SOCIÉTÉ
CHESNEAU

ÉTABLISSEMENT
ROINE

Roger - Yannick

Gilles

5, rue du Hamelin - 44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. 40 06 00 92

Amical-Club Cyclotourisme

La saison cyclotouriste 1987 débute, et malgré les grands froids, pas de trêve hivernale pour les membres du club.

Cette année, c'est avec plaisir que nous avons vu venir à nous 13 nouveaux adhérents. Bienvenue à Louis, Monique, Pierrette, Michel, Nicolas, Christiane, Valérie, José, Claudine, Dominique, Yannick, Jean-Yves, Pierre. Nous espérons qu'ils se sentiront bien au sein de notre groupe.

L'année 1987 ne sera pas une année comme les autres, car nous fêterons le dixième anniversaire du club ; 10 ans déjà que l'ACCT a été fondé par André MAINGUENEAU, aujourd'hui Président d'Honneur du club, qui parcourt chaque année plusieurs milliers de kilomètres à bicyclette.

Cet anniversaire, André, c'est aussi le tien, et nous te remercions pour tout le travail que tu as accompli au sein du club depuis 10 ans.

Ce dixième anniversaire, nous souhaiterions le fêter dignement, par une manifestation qui sorte de l'ordinaire (une sortie sur tout un week-end par exemple). Nous demandons aux cyclos du club, qui auraient des idées sur l'organisation d'une telle manifestation d'en faire part aux membres du Bureau.

ACTIVITÉS DU CLUB

Les activités du club sont étudiées de manière à satisfaire un maximum de personnes.

Si vous souhaitez des balades de 45 km environ, nous vous invitons à participer aux randonnées du samedi (14 heures) et du dimanche (8 h 45) qui vous sont réservées.



Si vous préférez effectuer des plus grandes distances, 70 à 80 km environ, le circuit de 8 h 30 du dimanche matin vous est réservé.

Athlétic-Club de Basse-Goulaine

La saison 86-87 en est déjà à sa seconde moitié. Si, lors de la précédente saison notre objectif était la montée de l'équipe Seniors A, cette année, les efforts doivent être concentrés sur l'équipe «B» qui a les moyens d'accrocher l'étage supérieur, son classement actuel le prouvant.

Cet esprit «compétition» n'est pas et ne doit pas être l'unique but de notre club, même s'il doit servir de dynamisme à nos équipes. Il ne faudrait pas en effet oublier l'important travail effectué, dans l'ombre, par nos dirigeants qui encadrent nos équipes jeunes, qui seront la relève des prochaines années. C'est avec beaucoup de patience, de dévouement et aussi de passion qu'ils apprennent aux enfants de notre commune l'art et la manière de jouer avec un ballon rond et d'y trouver ainsi, encore plus de plaisir. Ces bénévoles participent ainsi activement à l'animation de notre commune à travers le secteur associatif, qui doit être un partenaire privilégié de la municipalité.

Au moment même où nous apprenons la disparition de notre ami Roland AMISSE, nous retiendrons de lui l'image d'un dirigeant fidèle et ô combien dévoué à notre association. Au revoir Roland, tu resteras pour nous un exemple.

Le Bureau

Le Rugby de demain...

Dans les milieux rugbystiques régionaux, Basse-Goulaine a acquis une certaine notoriété depuis deux ou trois ans et notamment, depuis la fin de la saison 85-86 lorsque l'équipe seniors, a atteint les 1/2 finales du championnat de France 2ème série après avoir réussi des cartons lors des quatre tours précédents en phases finales.

Basse-Goulaine a confirmé ses bonnes dispositions depuis le début de la présente saison puisque l'équipe est toujours invaincue dans le championnat honneur.

En revanche, beaucoup de gens ignorent le travail en profondeur effectué par l'équipe dirigeante depuis le début de la saison 85-86, époque à laquelle ont été créées à Basse-Goulaine une équipe de cadets et une école de rugby, cette dernière fonctionnant en association avec l'amicale laïque de Vertou.

Sachez aussi que vous aurez la possibilité, si vous le souhaitez, de participer à des randonnées organisées par les clubs voisins ; une bonne manière de découvrir sa région sur deux roues.

Pour les amateurs de grands raids, des brevets de 100 à 1000 km sont organisés chaque année, tout comme des brevets de montagne, des randonnées de ville à ville, etc.

Tout cela pour vous montrer que le cyclotourisme propose un très large éventail d'activités, susceptible de contenter tout un chacun, du plus jeune au moins jeune, du promeneur à l'amateur de grands raids.

Nous espérons que la lecture de ces quelques lignes vous aura donné l'envie de venir nous rejoindre. N'hésitez pas à contacter les membres du Bureau qui se feront un plaisir de vous communiquer de plus amples informations.

Composition du Bureau

- Président d'honneur : M. MAINGUENEAU André
16 rue du Poitou..... Tél. 40 06 04 06
- Président : M. SAULNIER Christian
8 avenue de la Tréperie..... Tél. 40 03 56 34
- Secrétaire : M. DEBORD Christian
68 rue du Moulin Soline Tél. 40 03 55 04
- Trésorier : M. ARCHIDOIT Jean
116 rue de la Croix des Fosses Tél. 40 03 58 90
- Responsable communication : Mme LELU Nicole
Le Clos de l'Échalier Tél. 40 03 57 22
- Responsables sorties du samedi :
Mme LE MAUR Nicole, rue du Moulin Soline... Tél. 40 06 01 19
Mlle BOUTIN Bernadette, 60 rue du Moulin Soline . 40 06 03 75
- Responsable jeunes : M. LE NAHELEC Xavier
Rue de l'Échalier Tél. 40 03 56 72

Bernard Moinard est le responsable de cette équipe cadets, aidé dans sa tâche par deux seniors, Bruno CHAUVIN et Eric DURAND. Michel LE VEILLÉ, s'occupe depuis le début de la saison 86-87 de l'école de rugby, Jean-Paul PAOLOZZI a offert un jeu de maillots aux cadets. Un des jeunes, Patrick JEANNOT a eu l'honneur d'être retenu dans la sélection de l'Atlantique.

Les conditions sont réunies pour aller de l'avant. Les entraînements ont lieu le mercredi à 9 h et le samedi à 14 h 30 sur le terrain des Rouleaux, route des Landes de la Plée, à Basse-Goulaine.

Les matches ont lieu le samedi après-midi (dans ce cas, il n'y a bien sûr pas d'entraînement ce jour-là) ou le dimanche matin.

Les jeunes nés en 1969 et après, intéressés par la pratique du rugby au sein du RC Basse-Goulaine peuvent se présenter au terrain aux jours et heures indiqués ci-dessus ou téléphoner à M. Michel LE VEILLÉ (40 03 54 83) qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Venez nombreux les rejoindre. Ils vous attendent.

Tennis-Club de Basse-Goulaine



En quelques années, le Tennis-Club de Basse-Goulaine est devenu un des premiers clubs du département (le 10ème par le nombre d'adhérents). Certes les effectifs connaissent actuellement un certain tassement (ainsi que le montre le graphique ci-contre), mais nettement moins que dans la plupart des autres clubs.

Actuellement la moitié des licenciés sont des moins de 18 ans. Les 132 enfants suivent l'école de tennis, dirigée par François GÉNIN et animée par une équipe de moniteurs et éducateurs chevronnés (Loïc RICOLLEAU, Véronique GUILBAUD, Gwenaëlle SALAUN, Jack MALIDIN). 30 adultes se sont inscrits pour des cours d'initiation ou de perfectionnement (assurés par Loïc PAIRÉ et François GÉNIN).

Le nombre de joueurs classés atteint cette année le chiffre de 46, ce qui démontre bien les progrès d'ensemble de nos joueurs. Les plus hauts classés sont Caroline DUPONT (15) et Gwenaëlle SALAUN (15/3) chez les filles, François GÉNIN (15/4), Loïc PAIRÉ (15/5) et Jack MALIDIN (15/5) chez les garçons.

Cette saison, 7 équipes «seniors» participent à la compétition, dont 2 en championnat régional. Les résultats des féminines sont particulièrement brillants, puisque l'équipe 1 occupe actuellement

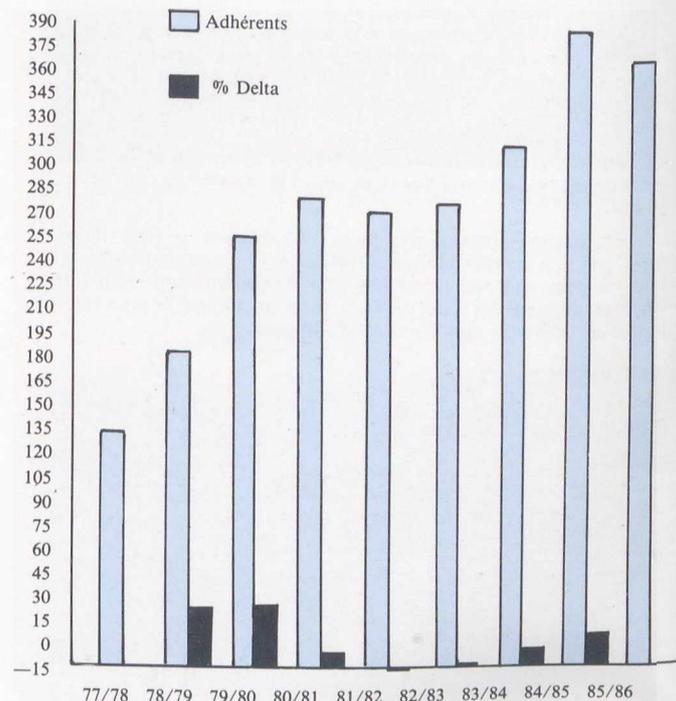
la 1ère place en promotion d'honneur régionale et l'équipe 2 la 1ère place en championnat départemental 3ème division. Chez les hommes, l'équipe 1 est 3ème de sa poule en promotion d'honneur régionale, l'équipe 2 occupe la 1ère place en 2ème division départementale, l'équipe 3 la 6ème en 4ème division et l'équipe 4 (composée exclusivement de jeunes) est 4ème dans sa poule de 5ème division. Enfin, pour la première fois, est engagée une équipe Vétérans Hommes qui est pour l'instant invaincue.

Chez les «Jeunes» 5 équipes ont été engagées : 1 équipe Minimes-Benjamines Filles, 2 équipes Minimes Garçons, 1 équipe Cadettes et 1 équipe Cadets.

Dès la fin mars, 2 équipes (1 Dames et 1 Messieurs) participeront au championnat d'été (qui se joue sur les courts découverts) qui doit cette année se dérouler sur 10 journées.

Pour finir, une date importante à retenir, celle de notre tournoi homologué, ouvert à tous nos licenciés, et organisé conjointement avec nos amis de Haute-Goulaine : les 1^{er}, 2 et 3 mai. Cette fois-ci, les finales se dérouleront à Basse-Goulaine. Retenez d'ores et déjà votre week-end.

	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86
Adhérents	139	189	262	285	279	284	319	390	372
% Delta		35,97	38,63	8,78	-2,11	1,79	12,32	22,26	-4,62



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

J. GODIN

La Croix des Fosses - BASSE-GOULAINÉ

Tél. 40 06 01 26

Boulangerie **Hubert BOUYER**
Confiserie - Rayon cadeaux

— DÉPÔT TICKETS TAN —

Ses spécialités : ★ Pain de campagne au levain
★ Pain de son
★ Pain complet
★ Pain biologique

Ouvert tous les jours sauf le lundi

30 rue Busson-Billault

Tél. 40 06 00 93

- Bien Malade ? - Peut-être !
- Bien soignée ? - SÛREMENT !

William PARSON
Cordonnerie du Douet
ARTISAN CORDONNIER

26 Rue Henri-Mainguet
SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Les Extra-Pédestres de Basse-Goulaine



Les Extra-Pédestres ce sont actuellement 34 personnes, femmes, hommes, enfants qui éprouvent un réel plaisir à se retrouver, le samedi après-midi, voire même la journée du dimanche pour parcourir notre agréable commune, ou les communes avoisinantes et même au-delà.

Depuis la création de notre association fin 85 que de découvertes faites au cours de nos promenades :

- Notre commune cela va de soi.
- Les bords de Loire sur la commune du Cellier.
- Champtoceaux et ses environs.
- Les fours à chaux dont certains datent de la révolution au pays de Montjeon.
- Les bords du Don à Guémené-Penfao.
- Barbechat et les rues de la Divatte.
- Le vignoble nantais à l'époque des vendanges (attention aux gourmands).
- Les bords de Sèvre à Clisson et bien d'autres encore !

Nous avons commencé l'année 87, par la promenade de la Pointe Saint-Gildas à la fontaine au Breton en la Bernerie, avec halte et vivres tirés du sac le midi, dans la salle polyvalente de Ste-Marie-sur-Mer. Tout cela par un temps sec, froid mais bien ensoleillé.

Au cours de cette promenade tous les participants se sont bien comportés et tout le groupe s'est ensuite réconforté par notre habituelle clôture au petit café du village (thé, chocolat, pression).

Courant mai, nous envisageons un week-end à l'Île d'Yeu si possible.

Notre groupe est très diversifié, puisque la marche pouvant être pratiquée par tous sans contre indication, l'éventail s'étend du jeune de nos adhérents 6 ans 1/2 au plus ancien 60 ans.

Alors, si vous désirez pratiquer une saine détente, et que vous «vous sentez des fourmis dans les pieds» n'hésitez plus, et venez nous rejoindre. Vous pouvez consulter le panneau d'affichage situé près de la salle omnisports Henri Michel sous le portique réservé aux différentes activités.

Le Bureau



Promenade de la Pointe Saint-Gildas.

La bonne santé de l'Avenir Cycliste

Fondé il y a 14 ans, par un groupe d'amis de la «Petite Reine», l'Avenir Cycliste n'est plus inconnu dans le domaine du cyclisme. Ses succès sportifs, tant sur les résultats de ses coureurs que le sérieux dans les organisations, l'ont fait connaître au plan national.

L'Avenir Cycliste a la particularité de présenter un large éventail d'activités.

L'école de cyclisme regroupe 12 pré-licenciés qui se retrouvent chaque samedi, de septembre à avril, sur le terrain des sports Henri Michel. Ils sont encadrés par Bernard MARGNÉ, Guy NIZAN, Laurent MARIE.

1986 sera la première saison depuis sa création au cours de laquelle l'A.C.B.G. ne présente pas un palmarès élogieux, malgré l'éclosion d'Eric BARRÉ à l'échelon supérieur, 2ème de Nantes - Brain-sur-Vilaine. Mais ce vide ne sera que passager, plusieurs jeunes sont aptes à prendre le relais.

Lors de la dernière assemblée générale de la section Basse Goulaine - Pédale Nantaise, les meilleurs coureurs ont été récompensés, dans leur catégorie respective, à savoir : Pascal RISPOLI en Minimes, Sébastien ARDOUIN en Cadets 1ère année, Benoit LECOMTE (3 victoires) en Cadets 2ème année, Christophe ARDOUIN en Juniors 1ère année (1 victoire), David CHAILLOT en Juniors 2ème année, Thierry CANTIN en Seniors 4ème catégorie, Claude ROUE en Seniors 3ème catégorie et Eric BARRÉ en Seniors 2ème catégorie. Récompense également à Franck JEANNEAU excellent dans les cyclos cross réservés aux Juniors.

Les organisations

Sous l'impulsion de Jean-Luc CHAILLOT, de nombreux comités des fêtes ont confié leurs organisations à l'A.C.B.G. en 1986. Outre les 3 jours de Basse-Goulaine, citons Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Nantes - Segré, Nantes - St-Hilaire-de-Riez, le Critérium de Vertou, La Remaudière, le Prix du Laurier Fleuri à St-Sébastien-sur-Loire, Maisdon-sur-Sèvre, Nantes - Apremont, La Haie-Fouassière, Vertou (Les Mortiers), Haute-Goulaine, Nantes - Saint-Fulgent.

Les organisations à Basse-Goulaine

Basse-Goulaine s'apprête à vivre la 12ème fois un événement sportif important avec ses 3 jours de festivité :

- le vendredi, la Ronde du Vignoble Nantais (ex circuit Continent Sud)
- le samedi 1ère étape du Trophée des Provinces Françaises en prologue 13ème critérium des commerçants
- le dimanche matin, 2ème étape contre la montre individuel
- l'après-midi, 3ème étape du Trophée des Provinces Françaises et une course d'attente réservée aux cadets.

Salon du Cycle et du Loisir, Exposition de l'Automobile, 3 grandes soirées dansantes avec élection des Reines de Basse-Goulaine, Fête Foraine, Concours de Pétanque, etc. viendront compléter ces festivités pour finir en apothéose ces 3 jours de fête à Basse-Goulaine.

Autres organisations à Basse-Goulaine

- Le Prix de l'Été au Terrain des Sports des Rouleaux,
- Le Trophée du Vignoble Nantais qui a pris place parmi le label régional. Il s'agit de la seule course contre la montre par équipes de 2 coureurs dans le Comité des Pays de Loire,
- Chaque année, la saison se termine par l'organisation du cyclo-cross où la 13ème édition a connu un grand succès populaire avec plus de 900 entrées.

L'Avenir Cycliste de Basse-Goulaine a toujours su choisir le bon braquet.

Le Bureau :

- *Président* : Jean-Luc CHAILLOT
- *Vice-Présidents* : Robert LEBLANC, Guy NIZAN, Laurent MARIE
- *Secrétaire* : Claudie POUVREAU
- *Secrétaire Adjoint* : Léon BIGEARD
- *Trésorière* : Renée LEBLANC
- *Trésorier Adjoint* : Bernard MARGNÉ
- *Commissaires aux Comptes* : Jules OLIVIER et Jean AGUESSE
- *Membres* : Gérard REYCKERS, M. et Mme POUVREAU, Jean-Paul POUVREAU, Madeleine et Jocelyne AGUESSE, M. et Mme ORVOEN, Robert MERIAU, Mme NIZAN, Gérard GOBIN, Albert NEDELEC, M. CHEVALIER, M. et Mme REYCKERS Jacques, Michel BIZERAY, Claude DRUARD, Joseph SAUPIN, Alain BENATEAU, Jean-Pierre PARIS, M. BARRE, M. et Mme CANTIN, M. et Mme LAHEU, M. et Mme BOUTIN, M. BUREAU, Nadine LECOMTE, André LECOMTE, la famille DOUCET et Lydie LEBLANC.



Le vainqueur 86 du 8ème Trophée des Provinces Françaises (au centre) Armand de Las Cuevas (Aquitaine), 3 titres de Champion de France 86 - Route et piste Juniors.

Danse Rythmique Modern'Jazz

Danse, rythme, harmonie des gestes, souplesse du corps : telles sont les devises des cours assurés par Nadine LUNION, professeur de Danse, diplômée d'État, et ce depuis plus de huit ans à Basse-Goulaine.

Les cours sont dispensés dans le local des jeunes «Le Zodiaque» (face aux P.T.T.) entièrement remis à neuf.

Dès l'âge de 4 ans, les enfants peuvent assister aux cours, ainsi que fillettes, jeunes filles et dames.

Pour tout renseignement, téléphoner au 40 50 33 31.

Inscription toute l'année.

F.S.C.G. - Tir à l'Arc

Actuellement 54 licenciés, 29 jeunes et 25 adultes s'initient ou se perfectionnent le mercredi après-midi et en soirée dans la salle omnisports où une nouvelle butte de tir a été installée.

La salle, reconstruite, nous a permis d'organiser notre concours annuel qualificatif au championnat de France Indoor - le 19 octobre. La période des compétitions hivernales a été très dense, étant donné la proximité des dates du championnat d'Europe : 7 et 8 février à Bercy.

Deux de nos jeunes se sont fort bien comportés puisque Benjamin NICAISE et Erwan QUINIOU se classent respectivement 2ème et 3ème du département, et étaient pré-sélectionnés pour les championnats de Ligue.

Le championnat départemental «Jeunes» des écoles de tir vient de commencer. Les archers de Basse-Goulaine sont actuellement 1er par équipe. Il va falloir maintenir cette place pendant 8 concours, avant le grand regroupement des 11 compagnies du département à Nozay pour la finale le 17 mai.

Quelques projets pour 87-88

Une amélioration des conditions d'entraînement suite à l'augmentation constante des effectifs.

L'organisation d'un concours indoor en octobre 87 et d'un concours sur grandes distances en extérieur au printemps 88.

Nous avons particulièrement apprécié la participation des habitants de la commune, individuels ou en groupe de société sportive lors de l'inauguration de la nouvelle salle omnisports.

D. QUINIOU

Pour tous renseignements s'adresser à D. QUINIOU au 40 06 02 29 (avant 20 h 30).

Yoga

Une erreur de frappe s'est glissée dans le dernier bulletin «Autant de recherche et de réflexion, accessible à tous, sans drogue, ni obligation».

Il fallait lire :
Autant de recherche et de réflexion, accessible à tous, sans dogmes, ni obligations.

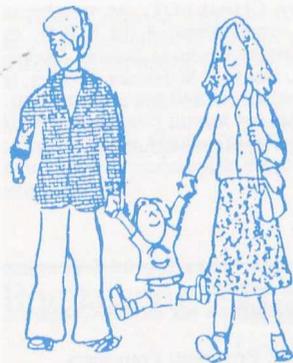
Vestiaire

Le vestiaire est ouvert à tous, les jeudis de 15 h à 17 h, à la vieille cure.

Nous acceptons tous vêtements pour nourrissons, enfants et adultes, et vous remercions par avance de vos dons.

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous recevoir et vous diriger vers les vêtements que vous désirez.

Mmes CHAMPAIN - RICHARD - BOUYER



Bourse aux vêtements

DATES A RETENIR :

- Bourse de Printemps : 27 - 28 - 30 mars 1987
- Bourse d'Automne : 18 - 19 - 21 septembre 1987
- Bourse aux jouets et vêtements de sports d'hiver : 15 novembre 1987.

Une travailleuse familiale chez vous ?...

Pour tous renseignements adressez-vous à :
- Mme NICCOLI Tél. 40 06 01 16
- Mme VOLLARD Tél. 40 03 58 16

UNE TRAVAILLEUSE FAMILIALE CHEZ VOUS ?

- Si une **naissance** est attendue au sein de votre foyer,
- Si vous êtes **surmenée**
- Si vous êtes **malade** ou **déprimée**
- Si vous êtes **veuf(ve)** ou que vous assurez **seul(e)** la charge de vos enfants,
- Si un **problème particulier** se pose (enfant handicapé - enfant malade vous obligeant à des déplacements fréquents ou à une surveillance constante, etc.)

Vous pouvez, peut-être bénéficier de la présence morale et technique de la Travailleuse Familiale.

Vous êtes... ouvrier, employé, artisan, sous certaines conditions, la Caisse d'Allocations Familiales délivre une prise en charge.

Vous êtes... agriculteur, ouvrier agricole ou tout autre profession **para-agricole** sous certaines conditions, la Mutualité Sociale Agricole délivre une prise en charge.

Vous dépendez d'un régime particulier (E.D.F. - S.N.C.F. - P.T.T., etc.) faites également une démarche près de nos responsables. En effet, certains régimes prennent en charge les interventions des Travailleuses Familiales.

S.P.A.

La S.P.A. de Loire-Atlantique lance un S.O.S.

A la veille des vacances de février les abandons d'animaux se sont multipliés. Comme nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes, puisque notre effectif est toujours limité, la divagation s'accroît dangereusement : les gens pressés de partir abandonnent chien ou chat dans la nature.

Encore une fois nous disons : réfléchissez avant de prendre un animal, pensez à ce que vous en ferez pendant les vacances. Si vous devez l'abandonner, n'en prenez pas.

Pour éviter la divagation nous cherchons des foyers d'accueil temporaire, c'est-à-dire des personnes qui pourraient prendre chez elles un animal jusqu'à ce qu'une place se libère au refuge. La S.P.A. fournirait la nourriture.

Enfin, nous cherchons de bons adoptants pour tous nos chiens et chats recueillis ; il y en a de tous âges et de tout poil, tous tatoués et vaccinés, ils souffrent d'avoir été abandonnés et sont prêts à vous donner leur affection.

Refuge de la Guiblière
Cidex 38
44300 NANTES - Tél. 40 30 01 75 l'après-midi.

Club Canin : un club de «mordus» ouvert aux Goulainais

Bientôt 17 années d'existence pour notre Club, des installations remarquables et une association de plus en plus tournée vers la compétition sur les points marquants de 1986.

Installés depuis 1981 sur notre terrain du Gué, des milliers d'heures de travail ont été nécessaires pour réaliser une des plus belles infrastructures cynophiles de la région. Nous demandons deux journées de travail par an à nos adhérents pour maintenir et améliorer nos installations. Un effort financier très important a été consenti par le club, car depuis 1981, nos investissements se montent à plus de 65 000 F.

Bien sûr et avant tout, les adhérents viennent trouver les conseils nécessaires à l'ÉDUCATION de leur animal ; une dizaine d'éducateurs, tous bénévoles, sont d'ailleurs au service de tous. Notre souhait serait de voir les Goulainais venir encore plus nombreux découvrir le club, son ambiance sympa, d'autant plus qu'éduquer son chien ne coûte pas plus de 350 F par an !

ALORS COMME NOUS, DEVENEZ LES «MORDUS» DU CLUB CANIN !

Sur le plan de la compétition, 1986 aura été une excellente année.

Notre concours annuel des 8 et 9 novembre 1986 a été un succès. Plus de 30 compétiteurs venus de tout l'Ouest (dont plusieurs finalistes du Championnat de France), des centaines de spectateurs malgré le froid et enfin 3 de nos chiens aux 3 premières places du concours échelon 1. Nous tenons à remercier tous les commerçants de Basse-Goulaine sans lesquels notre concours n'aurait atteint un tel niveau d'organisation sur le plan national.

Nos autres résultats en 1986 :

- en PISTAGE : un Berger de Beauce (SPEED) deux fois premier en catégorie B, bientôt prêt pour les catégories C, piste froide et identification.
- en RING : 7 chiens représentent Basse-Goulaine
- 4 ont obtenu cette année leur brevet national (3 bergers allemands et 1 berger de Beauce)
- 6 chiens concourent en ring 1 : 3 bergers allemands, 1 berger belge, 1 berger de Beauce
- 1 chien (Doberman) en ring 2.

Fait à souligner : deux de nos compétiteurs sont des femmes !

Deux hommes d'attaques sont sélectionnés national et régional (MM. BIANNIC et CORNEC).

1986 aura été l'année de l'apparition de nouvelles équipes maîtres et chiens et 1987 sera sans doute l'année de la confirmation de nos efforts en compétition.

Nos entraînements :

- Lieu : Terrain du Gué
- Samedi de 14 h à 18 h
 - Dimanche de 9 h à 12 h.



Association des Propriétaires de la Grande Ouche

Le 13 septembre notre fête annuelle a eu lieu. Pour une fois il ne pleuvait pas. De notre côté nous avons fait un effort supplémentaire en ce qui concerne l'animation gratuite.

Frédéric SEBASTIANI et son orchestre pour la chanson. Les ZAUGUS clowns illusionnistes. Une disco pour la soirée. Un feu d'artifice.

Nous pensions être assez variés pour intéresser un vaste public, espoir déçu car ce fut un véritable fiasco avec un déficit atteignant la moitié de notre investissement.

Donc il est clair que cela n'intéresse personne. Compte tenu de ces constatations notre fête a vécu.

La solidarité est à l'honneur, mais l'individualiste est de rigueur.

Bien que notre manifestation ait un but opposé, notre prochaine réunion aura un aspect plus intime.

Nous remercions vivement ceux qui ont bien voulu passer un moment avec nous, ils nous ont encouragés et ont beaucoup apprécié le programme.

Et selon la formule les absents ont eu tort.

Le Bureau

Comuniqué du LEP Rural Privé du Loroux-Bottereau

La Directrice du LEP RURAL PRIVÉ du LOROUX-BOTTEREAU fait savoir aux familles que les inscriptions pour l'année 1987-88 sont prises à l'école dès la fin du mois de janvier.

L'Établissement reçoit les élèves, garçons et filles, après la classe de 5ème et après la classe de 3ème.

les préparations assurées au LEP sont les suivantes :

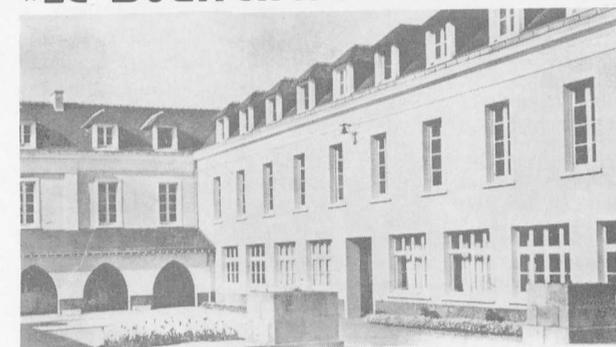
- après la classe de 5ème : préparation, en 3 ans, d'un CAPA sous-option employé familial ou sous-option vente
- après la classe de 3ème : préparation, en 2 ans, d'un BEPA auxiliaire social.

N.B. : Des élèves peuvent être également admis après la classe de 4ème, en classe de 3ème préparatoire.

Un ramassage scolaire spécial est assuré pour le LEP du Loroux-Bottereau avec l'école d'agriculture de Briacé.

Pour les renseignements ou inscriptions, veuillez vous adresser au LEP - Tél. 40 33 80 98.

Collège Saint-Gabriel «La Bourrelière»



UN COLLÈGE CATHOLIQUE

Accueillant les jeunes pour une formation

- **Humaine** : Attention portée à chacun dans son cheminement d'adolescent vers l'âge adulte, au travers de la vie de groupe.
- **Intellectuelle** : Eveil et mise en valeur des aptitudes de chacun en vue d'une orientation adaptée à sa personnalité.
- **Spirituelle** : Accompagnement de chacun dans sa libre démarche vers une meilleure écoute de l'autre au travers de sa foi.

UN COLLÈGE PRÈS DE CHEZ VOUS

- Dans un cadre de verdure de 5 hectares.
- Au cœur du Pays Goulainais (à proximité de Saint-Sébastien-sur-Loire).
- Desservi par un circuit de ramassage scolaire.

UN ÉTABLISSEMENT A TAILLE HUMAINE

- Une famille de 350 élèves, où l'on peut encore se reconnaître.
- Un ensemble de 14 classes (25 élèves de moyenne) où l'on se reconnaît.
- Une équipe de 26 professeurs qui se connaissent et que Tous reconnaissent.

ORGANISATION PRATIQUE

- **Régimes** : Externat - Demi-pension
- **Horaires** :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi matin : de 8 h 30 à 12 h 15
 - après-midi : de 14 h à 17 h.
 - Mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 45.
- **Secrétariat** : Tél. 40 54 91 14 de 8 h à 12 h.
- **Inscriptions** : Du début janvier à fin mars. Au delà de ces dates les inscriptions sont prises en fonction des places disponibles.

TARIFS ANNUELS 1986-1987

- Contribution scolaire : 684 F
- Demi-pension : 2 270 F + 684 F.

Communiqué du Lycée Agricole Privé de Briacé

Le Lycée Agricole Privé de BRIACE envisage, pour la rentrée de septembre 1987, l'ouverture d'une classe de Brevet de Technicien Supérieur en Viticulture-Oenologie (B.T.S. Viti-Oeno), sous réserve de l'accord du Ministère de l'Agriculture.

Les jeunes gens et jeunes filles, concernés par cette formation supérieure, ont un statut d'étudiant et ne peuvent être logés à l'internat du Lycée.

Afin de faciliter la recherche d'un logement pour les étudiants, la direction de l'établissement fait appel aux personnes susceptibles de louer une chambre ou un petit logement.

Envoyer toute proposition à :
COMMISSION LOGEMENT B.T.S.
Lycée Agricole Privé de Briacé
Le Landreau
44430 LE LOROUX-BOTTEREAU

Avis à la classe 67

Les personnes nées en 1947 sont invitées à un repas le vendredi 8 mai 1987.

Pour tout renseignement et inscription s'adresser :

- CHAMPAIN Alain Tél. 40 06 01 68
- HERY Gilles Tél. 40 03 57 25
- MUSTIERE Alain Tél. 40 34 23 90

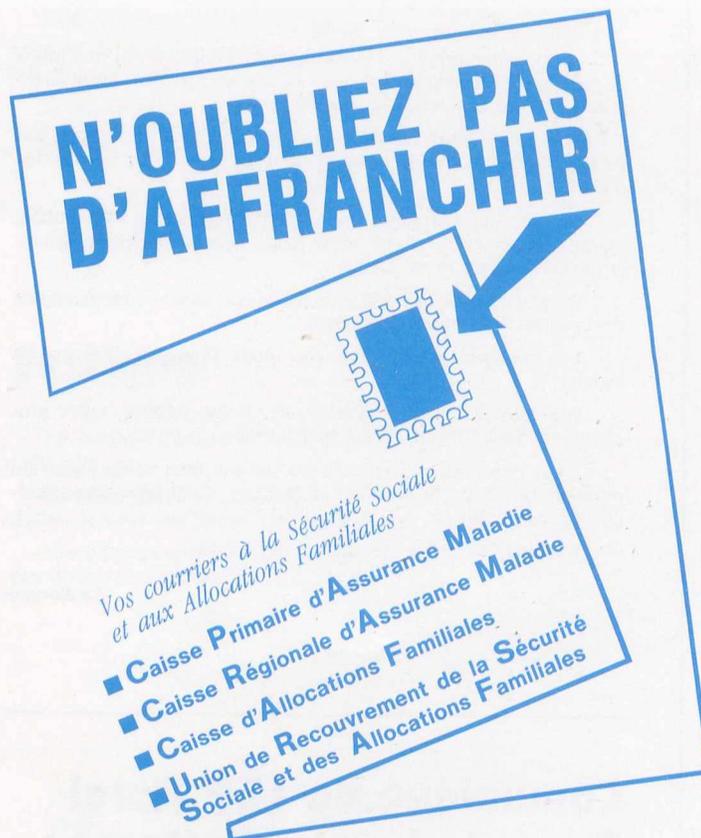
20ème anniversaire du L.P. «La Baugerie» à Saint-Sébastien-sur-Loire

Nous informons tous les anciens élèves et leurs Parents ainsi que les anciens personnels (Professeurs - salariés) que l'école fêtera ses 20 ANS le 5 AVRIL prochain.

Vous êtes cordialement invités aux festivités qui se dérouleront à partir de 11 heures.

Nous vous conseillons de prendre contact dès maintenant avec l'école au 40 34 49 34.

Depuis le 30 janvier...



Depuis le 30 janvier 1987 n'oubliez pas d'affranchir le courrier destiné à la Sécurité Sociale :

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- Caisse d'Allocations Familiales
- Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale.

Jusqu'à présent, les correspondances qui étaient adressées aux organismes de Sécurité Sociale étaient admises à circuler en dispense d'affranchissement.

Cette facilité —la non apposition d'un timbre— ne correspondait pas à la gratuité puisque la dépense correspondante était réglée par la Sécurité Sociale à l'administration des P.T.T. (1 milliard de francs en 1986).

Dans le cadre de recherches d'économie, les pouvoirs publics ont décidé que, désormais, toute correspondance adressée aux organismes de Sécurité Sociale sera affranchie par l'expéditeur au tarif et dans les conditions conformes à la réglementation des P.T.T.

L'attention du public : assurés sociaux, retraités, allocataires ou cotisans est attirée sur le fait que le courrier non affranchi ou insuffisamment affranchi sera retourné à l'expéditeur.

Ceci peut avoir pour conséquences :

- le retard du traitement des dossiers et, pour certaines prestations, du point de départ de leur versement ;
- l'allongement des délais de paiement des prestations ;
- et s'agissant des cotisations, l'application des majorations de retard.

CHAUFFAGE
SANITAIRE

COUVERTURE
ÉLECTRICITÉ

ROUSSEAU SARL

1, Allée Maison Rouge
Tél. 40 20 22 14

3 bis, Rue Lennec
Tél. 40 89 11 26

44000 NANTES

LE MOULIN ROBERT - 44115 BASSE-GOULAINNE

Installation - Vente prêt à poser avec assistance technique
Dépannage - Service A.V. - Rénovation - Travaux tous corps d'état

DEVIS — ÉTUDE DE FINANCEMENT GRATUITS

Installateur Chaînegaz

Membre du Club de la Salle de bains

KARLINE - boutique

OUVERT LE LUNDI APRÈS-MIDI

Hommes - Femmes - Enfants

Rayon grandes tailles
PANTALONS - PULLS

Robes - Chemises - Manteaux - Impers etc...

KARLINE

Rue J.-Macé - 44230 ST-SÉBASTIEN - Tél. 40 33 49 79

RENSEIGNEMENTS UTILES...

MAIRIE ☎ 40 03 55 56

- Ouverture du Secrétariat : tous les jours, sauf le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30.
- Une permanence d'état-civil a lieu le samedi matin de 10 h à 12 h.
- Services Techniques ☎ 40 06 05 09

RECETTE-PERCEPTION ☎ 40 34 41 41

- M. Jean FAVARD - Receveur-Percepteur
20 avenue de Morges - Vertou

PONTS ET CHAUSSÉES - VOIRIE

- Subdivision Vallet - Le Loroux : 15 rte de Barbechat
Le Loroux Bottereau ☎ 40 03 78 44
- Ingénieur T.P.E. : M. LE QUELLENEC

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

- Création de lotissements : 10 bd Gaston Serpette
Nantes ☎ 40 67 26 26

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

- Certificats d'Urbanisme et Permis de Construire :
15 route de Barbechat
44430 Le Loroux-Bottereau ☎ 40 03 78 44

PERMANENCE DE L'ARCHITECTE-CONSEIL

- Mairie du Loroux-Bottereau ☎ 40 03 75 55
Le 4ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous.

PRÉFECTURE

- 6 quai Ceineray ☎ 40 47 39 80

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

- 156 rue du Grignon ☎ 40 06 02 31
- **Assistante Sociale :**
Mme THOMAS reçoit tous les jeudis matin de 9 h 30 à 12 h.
- **Puéricultrice :**
Mme GODARD assure une permanence tous les 3èmes jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.

— **Consultations des nourrissons :**

- Le Dr VERNET assure une permanence tous les 1ers jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.

— **Vaccinations :**

- Tous les 1ers mercredis de chaque mois à 13 h 45 précises.

SÉCURITÉ SOCIALE

- Permanence tous les mercredis de 10 h à 11 h 30 salle n° 2 de l'ancienne maternelle, près de la Mairie (parking entrée rue de la Razée).

CLUB DU 3ème AGE «BOUQUET D'AUTOMNE»

- Tous les jeudis de 14 h 30 à 18 h (salles ancienne maternelle).

AIDE VESTIMENTAIRE

- Permanence tous les jeudis de 15 h à 17 h au centre P.E. Lynch (première porte à gauche).

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

- 12 avenue Carnot - 44037 Nantes ☎ 40 48 48 48

ASSEDIC (Antenne de secteur)

- Rue Millet Immeuble Gué Robert
Nantes ☎ 40 29 38 38

ASSEDIC (Permanences)

- Mairie du Loroux Bottereau, 3 rue des Moulins
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13 h 30 à 16 h.

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Antenne Sud Loire

- Centre Social des 3 Moulins
6 rue des Déportés - Rezé ☎ 40 84 03 04

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- Permanence tous les lundis de 15 h à 16 h, salle n° 2 de l'ancienne maternelle.

CULTE

- M. le Curé reçoit à la Cure, place St-Brice, tous les jours, sauf le mercredi de 9 h 30 à 12 h et sur rendez-vous (de préférence le matin) ☎ 40 06 00 05
Les inscriptions au catéchisme doivent être faites dès le mois de juin, au presbytère pour les enfants qui rentreront en classe de CE.2 au mois de septembre suivant.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

- Génie rural - Inspection des Lois Sociales
12 rue Menou - Nantes ☎ 40 47 39 05

SERVICE DU CADASTRE

- Centre Administratif Cambronnie - Bât. A
2 rue du Général Margueritte - Nantes ☎ 40 74 04 24

EAU POTABLE

- Société d'Aménagement Urbain et Rural (S.A.U.R.)
Place de la Galarne, Ile Beaulieu, Nantes. ☎ 40 35 72 00
- Interventions - Réparations - Branchements
16 avenue du Linot, Ste Luce ☎ 40 25 62 80

ÉLECTRICITÉ - GAZ DE FRANCE

- District de Vertou - 68 rue de la Maladrie
B.P. 80 - 44120 Vertou
- Renseignements ☎ 40 34 16 47
- Dépannages EDF ☎ 40 34 31 98
- Dépannages GAZ ☎ 40 34 02 84

ENREGISTREMENT

- Cité Administrative Cambronnie
2 rue du Général Margueritte - Nantes ☎ 40 74 04 24

CENTRE DES IMPÔTS DE NANTES SUD-EST Secteur de St-Sébastien

- Cité Administrative Cambronnie (Bât. B)
2 rue du Général Margueritte - Nantes
Réception du public : le vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et le mardi après-midi de 13 h 45 à 16 h 30.

IMPÔTS DIRECTS

- Mme CLARAMOND reçoit le 1er jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) à St-Sébastien-sur-Loire
14 rue du Petit-Anjou de 14 h à 16 h ☎ 40 03 25 25

RECETTE LOCALE DES IMPÔTS

- 4 place du Beau Verger - Vertou ☎ 40 34 42 78
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

BRIGADE DE GENDARMERIE

- St-Sébastien-sur-Loire ☎ 40 34 32 17 et 40 34 36 68

POMPIERS

- Vertou ☎ 40 03 17 18

P.T.T.

- Heures d'ouverture du bureau de poste : 8 h 30 à 9 h (uniquement pour les abonnés aux boîtes postales).
- Toutes opérations du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 45 à 17 h 45 - le samedi de 9 h à 12 h.

CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT C.A.L. PACT ARIM DE LOIRE-ATLANTIQUE

- B.P. 231 - 44008 NANTES CEDEX 01 ☎ 40 20 15 55
- Permanence de Mme ALLON :
 - Le Loroux Bottereau - Mairie ☎ 40 03 75 55
11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin de 9 h à 12 h
 - Vertou - Mairie ☎ 40 34 43 00
4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin de 14 h à 17 h.

Commerçants et artisans de Basse-Goulaine

AMBULANCES

- BOISSARD Michel
5 rue de la Cassardière ☎ 40 03 57 27

ANTIQUITÉS - BROCANTE

- RENOV 44, «Le Tertre» ☎ 40 06 05 07

ASSURANCES

- Nantaise et Angevine Réunies :
Correspondant : AGUESSE Jean
31 rue de la Fresnaie ☎ 40 03 56 64
- Assurances Toutes Branches :
POIRIER Jacques
Hameau des Grézillières ☎ 40 05 56 60
- SAMDA : 36 rue Busson-Billault ☎ 40 03 55 75
- Assurances Maritimes et Marchandises Transportées :
PICHAUD M.N., 45 rue Busson-Billault ☎ 40 03 54 56

AUTO-ÉCOLE

- BREIZH AUTO-ÉCOLE
22 place Saint-Brice ☎ 40 03 55 23

BANQUES

- Crédit Agricole Mutuel :
27 place Saint-Brice ☎ 40 03 52 74
- Caisse Rurale de Crédit Mutuel :
2 rue de la Poste ☎ 40 03 52 25

BOUCHERIES

- MEUNIER Jean-Claude, 13 rue Pasteur . ☎ 40 03 58 70
- TIMY, place Saint-Brice ☎ 40 06 02 16

BOULANGERIE

- BOUYER Hubert, 30 rue Busson-Billault ☎ 40 06 00 93

BUREAU D'ÉTUDES pour le bâtiment

- GRASSAGLIATA Vincent,
167 rue de Goulaine ☎ 40 03 56 56

CAFÉS

- Café-Tabac :
CHAIGNEAU Michel, 8 rue Pasteur ☎ 40 06 00 36
- Café des Sports :
TREMEL François
20 rue Busson-Billault ☎ 40 06 02 56

CARRELAGE - MOQUETTES - CHEMINÉES

- CORMERAIS Gilles,
117 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 03 37

CHARCUTERIE (FABRICANT DE)

- VIAUD Patrick, 139 rue du Grignon ☎ 40 03 55 09

CHARCUTERIES - ROTISSERIES - TRAITEURS

- FOUASSON Jean-Luc
3 place Saint-Brice ☎ 40 03 57 66
- THOMAS Rémy, 7 rue Pasteur ☎ 40 06 00 35

CHARCUTERIES INDUSTRIELLES

- GUIMBRETIERE P.,
107 rue de la Basse Lande ☎ 40 34 37 33
- Société EME - PERRAULT Frères
163 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 03 51 51

CHARPENTE

- CHESNEAU Roger, 5 rue du Hamelin ... ☎ 40 06 00 92

CHAUFFAGE - SANITAIRE

- LESAGE Jean-Paul, 22 av. des Nouelles. ☎ 40 06 03 65

GENIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE

- VEY Alain, 2 impasse Paul Eluard ☎ 40 03 59 67

COIFFURE DAMES

- Mme BERTRAIT «Sylvette»,
120 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 91
- Mme BOUYER «Sabine»,
155 rue du Grignon ☎ 40 06 02 40
- Mme POUPLARD «Martine»,
Place Saint-Brice ☎ 40 03 58 77

COIFFURE «HOMMES»

- GUERIN Patrick, place Saint-Brice ☎ 40 06 03 41
- LEROY Alain, 4 rue de l'Île de France ... ☎ 40 06 00 80

CONSTRUCTION PAVILLONS

- CONSTRUCTIONS DABOUIIS
312 route des Landes de la Plée ☎ 40 34 61 12

DÉCORATION - FILTRATION DE L'AIR

- Réalisations d'intérieurs - Tissus - Rideaux Sièges, etc.
ORRIEUX, 18 rue de la Châtaigneraie ... ☎ 40 34 36 70

ÉLECTRICITÉ

- BERRA Jean-Yves
3 impasse du Chatelier ☎ 40 03 52 40
- Électricité, Arrosage intégré - Electropompe
S.N.C. CHARTIER-MARCHAIS
B.P. 22 - 94 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 03 59 70

ELECTRO-MÉNAGER DÉPANNAGE

- NAUX Michel, 6 rue de Lorraine ☎ 40 06 02 96
- THUAUD Gilles, 17 av. des Nouelles ☎ 40 06 03 44

ÉPICERIE

- TIMY, place Saint-Brice ☎ 40 06 02 16

FLEURS

- LEBRETON Jean-Pierre, «Capucine»
7 rue Busson-Billault ☎ 40 03 57 70

GARAGE - MÉCANIQUE AUTO

- LAMY Claude,
23 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 07
- SALAUD (MECASUD)
113 route des Landes de la Plée ☎ 40 03 55 00

INDUSTRIE - RECONSTRUCTION DE MATÉRIEL DE MANUTENTION

- CAMI, 312 rte des Landes de la Plée ☎ 40 34 26 55

INSTALLATEUR DE CUISINES

- JEANNIN Jean-Paul, Travailleur indépendant
79 rue des Vallées ☎ 40 06 01 74

LIBRAIRIE - PAPETERIE

- TREMEL François
20 rue Busson-Billault ☎ 40 06 02 56
- Mme VINET Anna, 1 rue du Poitou ☎ 40 03 56 90

MAÇONNERIE

- DABOUIIS Albert,
312 route des Landes de la Plée ☎ 40 34 59 59
- DURET Louis, 188 rue de l'Île Chaland.. ☎ 40 06 02 87
- GODIN Joseph
41 rue de la Croix des Fosses ☎ 40 06 01 26
- RONDEAU Clair, 6 rue des Martières ☎ 40 06 02 18
- SIMON, 70 route de la Cassardière ☎ 40 34 15 70

MATÉRIAU POUR JARDIN

- SUPER IDÉES JARDIN, La Louée ☎ 40 54 92 12
et 40 06 15 99

MENUISERIE

- ANDRE Louis, 50 rue du Grignon
- BRISSON Marc, Le Launay Bruneau ☎ 40 03 12 18
- CHESNEAU Roger, 5 rue du Hamelin ... ☎ 40 06 00 92
- JEUSEL Louis «BATI-AMÉNAGEMENT»
21 rue de la Croix des Fosses ☎ 40 06 00 04

MIROITIER - VITRIER

- A.M.S. MIROITERIE SERVICE
Rue de l'Île Chaland ☎ 40 03 59 49

PARFUMERIE - ESTHÉTIQUE

— APHRODITE, 4 place Louis Edelin ☎ 40 06 01 39

PÂTISSERIES

— GOUILLANDEAU Guy
188 rue des Coupries ☎ 40 34 54 15
— ORIZET Alain, 34 rue Busson-Billault ... ☎ 40 03 58 66

PAYSAGISTES

— LECAMP Michel, 41 rue de la Chesnaie . ☎ 40 34 49 97
— THUAUD Bernard, La Louée..... ☎ 40 54 92 12
— VINET Michel, 67 rue des Onchères ☎ 40 03 55 67

PECHEUR EN LOIRE

— DOUAUD Patrick, 29 rue du Vigneau.... ☎ 40 03 53 89

PEINTRES

— BARRE Daniel, 9 route de la Cassardière ☎ 40 34 43 50
— BATARD Bernard,
Les Hauts de Basse-Goulaine ☎ 40 06 05 19
— CHAUVET Marcel, Peinture Vitrierie Papiers Peints
Tissus collés Ravalement
12 rue de l'Écluse ☎ 40 03 59 89
— ROBIN Claude, 2 impasse du Châtelier .. ☎ 40 03 51 58

PISCINES

— VINET Michel, 67 rue des Onchères ☎ 40 03 55 67

PLATRERIE

— DURET Louis, 188 rue de l'Île Chaland.. ☎ 40 06 02 87
— ROBERT Eugène, 14 rue du Tertre..... ☎ 40 06 01 10

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

— AILLERIE Claude, 55 rue du Hamelin... ☎ 40 06 02 51
— DARNAND Jean-Paul
192 rue de Goulaine ☎ 40 03 53 62
— ROUSSEAU Yves
23 rue du Moulin Robert ☎ 40 06 02 88

POISSONNERIE - PRIMEURS

— ROUSSE André, 16 rue Busson-Billault.. ☎ 40 06 05 45

PROFESSEUR DE MUSIQUE

— CHEVALIER Jean-Luc
11 rue de la Prise ☎ 40 03 53 63
— HERBRETEAU Thérèse
42 rue du Poitou ☎ 40 03 58 24
(Cours de Musique, Piano, Flûte, Guitare)

RESTAURANTS

— Restaurant «La Rivière» M. BOUYER
157 rue du Grignon..... ☎ 40 03 58 85
— Restaurant «Au Coin du Rocher»
Mme CHARPENTIER
191 rue du Grignon..... ☎ 40 06 03 67

— Restaurant de l'Écluse M. GRAVOUILLE
62 boulevard de la Loire..... ☎ 40 03 58 61
— Restaurant «Mon Rêve» M. RYNGEL
506 boulevard de la Loire ☎ 40 03 55 50
— Restaurant «du Pont» Mme SILLORAY
147 rue du Grignon..... ☎ 40 03 58 62
— Restaurant «du Parc» M. FLANDROIS
195 rue du Grignon..... ☎ 40 03 55 55

SERRURERIE - FORGE

— SOTIN, 121 rue de la Basse Lande..... ☎ 40 34 74 78

SONORISATIONS - SOIRÉE DANSANTE

— MOBIL DANSE - BIZERAY Michel
79 allée de la Plée ☎ 40 80 07 65

STATION SERVICE

— LAMY Claude,
23 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 07
— TOTAL - Relais de la Divatte - M. GUICHET
226 boulevard de Loire ☎ 40 06 01 44

TABACS

— Café-Tabac - CHAIGNEAU Michel
8 rue Pasteur..... ☎ 40 06 00 36

TAXIS

— BOISSARD, 5 rue de la Cassardière..... ☎ 40 03 57 27
— GUERY Bernard,
248 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 01 12
— QUERE P., 8 rue de Provence..... ☎ 40 06 00 84

TOLERIE - PEINTURE - CARROSSERIE

— JAUNET Dominique
418 route des Landes de la Plée..... ☎ 40 33 16 63
— SALAUD (Mécasud)
113 route des Landes de la Plée ☎ 40 03 55 00

TRANSPORTS

— BAUDRON Marcel,
195 route du Loroux-Bottereau..... ☎ 40 34 96 49
— GAUTIER Alphonse
232 rue des Coupries ☎ 40 34 56 85
— TASCAN Marie-Jeanne,
420 route des Landes de la Plée ☎ 40 34 51 04

SANTÉ

DENTISTES ASSOCIÉS

— BLIN Gils et CHIRON Chantal
15 rue Pasteur ☎ 40 03 56 00

INFIRMIERES

— Mme PETIT Sylvie,
236 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 03 84
Permanences 18 h 30-19 h sauf dimanche et jour férié)
— Mme VERON Gisèle,
94 rue de la Jarnigarnière ☎ 40 54 13 26
Permanence 13 h-14 h du lundi au vendredi, le matin sur rendez-vous.

KINÉSITHÉRAPEUTE

— DUMONT Pierre-Marie
32 rue de la Razée..... ☎ 40 06 00 61

MÉDECINS

— Cabinet Médical Drs MERCIER Jacques,
BOHU Michel
29 place Saint Brice..... ☎ 40 06 03 17
— Dr GATEAU Jean-Paul
11 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 00 03
— Dr GATEAU Michel
5 impasse du Calvaire..... ☎ 40 03 53 15

ORTHOPHONISTES

— Mme HAUDEBERT Odile,
63 rue Busson-Billault ☎ 40 03 58 05
— Mme ROMANS Muriel, 15 rue Pasteur .. ☎ 40 06 03 30

PÉDICURE - PODOLOGUE

— Mme BLANDIN Elisabeth
4 place Louis Edelin..... ☎ 40 06 01 39
Sur rendez-vous

PHARMACIENS

— Mme DEDIEU Michèle, 10 rue Pasteur .. ☎ 40 06 00 34
— RAIMBAULT Pierre-Jean
2 route des Landes de la Plée ☎ 40 06 01 18



SCREG OUEST **AGENCE DE NANTES**
151, quai E. Cormerais - B.P. 64
44800 SAINT-HERBLAIN - Tél. 40 43 62 11

TRAVAUX ROUTIERS
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
TERRAINS DE SPORT

CENTRE DE TRAVAUX DE NANTES - 151 quai Cormerais - 44800 St-HERBLAIN - 40 43 62 11
CENTRE DE TRAVAUX DE St-NAZAIRE - Rue René-Guy-Cadou - 44600 St-NAZAIRE - 40 22 48 75
SIÈGE SOCIAL : 146 quai E. Cormerais - 44800 ST-HERBLAIN

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Patrice MORVAN, 24 rue d'Aquitaine
- Kevin DUMAS, 26 rue de Bretagne
- Anaïs RAUD, 40 rue de la Razée
- Matthieu et Benoît PIVETEAU, 28 Hameau des Grézillières
- Sébastien VEQUAUD, 190 route du Loroux Bottereau
- Romuald CIRET, 40 rue de la Razée
- Adelaïde GROS, 1 impasse de la Chesnaie
- Clémence LE GUENNAN, 22 allée des Touzelles
- Sylvain BERTRAY, 42 rue d'Aquitaine
- Aurélie TROUILLARD, 15 allée des Touzelles
- Virginie BRELET, 75 rue de la Chesnaie
- Fabrice MAUBOUCHER, 20 rue de l'Abbaye
- Elodie BRELET, 4 rue des Prés Verts
- Emeline PERROCHEAU, 246 rue des Coupries
- Ludivine LERAY, 40 rue de la Razée

MARIAGE

- Jean-Pierre BAUCHEREL, Vertou, et Corinne LE MERO, rue de Goulaine

DÉCÈS

- M. MARTIN Edouard, 69 ans, 27 rue du Hamelin
- M. BRELET Amédée, 71 ans, La Giraudière
- M. FRELAND J. Claude, 44 ans, 32 Les Hauts
- Mme LAVEAUX Marie veuve BOIS, 86 ans, 7 avenue de la Trêperie
- Mme PARIS Marie-Louise épouse LEMERLE, 81 ans, 158 rue Ile Chaland
- Mme LEVREAU Germaine veuve BELLION, 90 ans, 2 rue Pasteur.

S.A. TASCON PRIMEURS

420 route de la Plée - 44115 BASSE-GOULAINÉ
Tél. 40 33 18 82 et 40 35 70 71

La vie de Basse-Goulaine à travers la Presse...

La vie d'une commune passe par le dynamisme de ses habitants, de ses associations et de sa municipalité. Il apparaît indispensable que les activités d'ordre individuel ou collectif soient relatées dans la presse afin de montrer que la commune bouge. L'édition «Vignoble Sud-Loire», de Presse-Océan fait revivre tous les événements dans la mesure où le correspondant en est au préalable informé. N'hésitez donc pas à contacter Serge PASQUET au 40 54 58 92 pour tout ce qui vous semble digne d'être publié dans la presse locale.

Le Correspondant

Nouveau correspondant «OUEST-FRANCE»

M. GENDRE Tél. 40 03 54 04
5 rue de la Fresnaie - 44115 BASSE-GOULAINÉ

*** DUPONT Jeanine ***
AMBULANCES

Entreprise agréée

Permanence continue - 24 / 24 - Transport de corps avant mise en bière

Équipé Radio-Téléphone **T A X I**

POMPES FUNÈBRES PRIVÉES

Articles Funéraires, Cercueils, Caveaux, Pierres Tombales

INHUMATION, EXHUMATION

Soins - Longue conservation
Transport cercueil toutes distances

6, rue du Colonel Boutin

Tél. 40 03 77 33 - 40 83 72 44 44430 LE LOUROUX-BOTTEREAU

FOIRE INTERNATIONALE DE NANTES



La Foire Internationale de Nantes 1987 — du 3 au 13 avril — accueillera ses exposants et visiteurs dans un cadre nouveau et confortable au Parc de la Beaujoire à NANTES.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Dates 3 au 13 avril 1987

Lieu Parc de la Beaujoire à NANTES - Tél. 40 52 08 11

Tarifs 15,00 F (gratuit pour enfants de moins de 10 ans)
7,50 F tarif «comité entreprise»

Heures d'ouverture
10 heures à 20 heures
week-end : 9 heures à 20 heures

M^{es} Luc DEJOIE et Laurent DEJOIE
LICENCIÉ EN DROIT MAÎTRE EN DROIT
DIPLOMÉ SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

NOTAIRES ASSOCIÉS

SUCCESSEURS DE LEUR PÈRE, GRAND-PÈRE ET ARRIÈRE GRAND-PÈRE
Rue de la Garenne - B.P. 25 - 44120 VERTOU - Tél. 40 34 42 19

BASSE-GOULAINÉ : 500 mètres commerces, mais. pp 1975 sur 536 m² paysagé et clos, séj. cuis. amén., 3 ch., SdB, W.C., gar.

BASSE-GOULAINÉ : Ile Chaland, mais. 1978 sur 2.134 m², surf. hab. 250 m², 7 ch., séj. 50 m². Très bon état.

VERTOU : Plein bourg, mais. sur 3 niveaux sur 1.347 m². bonne situation, surface développée : plus de 300 m². Parfait état.

BASSE-GOULAINÉ : Le Grignon, mais. comp. RDC : entrée, cuis. aménag., séj. sal avec chem., buand., gar. - Étage : 2 ch., SdB, W.C. sur 230 m² clos sans vis-à-vis. 360.000 F - Bon état.

VERTOU : Près piscine, mais. sur 1.222 m² pays. clos, RDC : entrée, cuis. avec chem., séj. sal, lingerie, 4 ch., SdB, + douches, WC, gar. combles aménag.

VERTOU : sur 1 ha, mais. sur sous-sol semi enterré avec gar., cuis. d'été, 2 pièces, chauff. Étage : séj. sal., cuis. amén., 3 ch, SdB, WC - Const. 1978.

VERTOU : Proche Bd de l'Europe, mais. contempor. sur 2300 m² clos, pp comprenant entrée, cuis. aménag., séj. avec chem. 40 m², 4 ch., 2 SdB, WC - Très bon état.

GARAGE MECASUD

Mécanique - Essence - Diesel - Remorquage

Vente Véhicules toutes marques

Neufs et occasions

Tôlerie - Peinture

Passage au marbre

Reprise et crédit



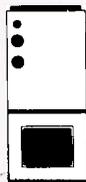
113, Route des Landes de la Plée

44115 BASSE-GOULAINÉ Tél. 40 03 55 00

Claude AILLERIE

**CHAUFFAGE
CENTRAL**

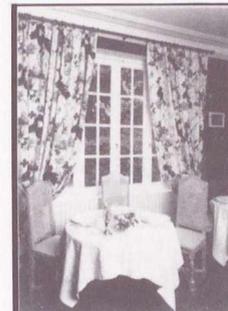
**PLOMBERIE
SANITAIRE**



55, rue Hamelin

44115 BASSE-GOULAINÉ

Tél. 40 06 02 51



Restaurant
Mon Rêve



SUR LA DIVATTE

44115 BASSE GOULAINÉ

Tél. 40 03 55 50

SARL **V.O.**
44



SPÉCIALISTE

VÉHICULES
RÉCENTS

VENTE OCCASIONS
Tél. 40 03 00 33

Je voudrais une voiture solide, fiable, pas chère, petit kilométrage, rouge, très belle, saine, qui consomme pas, facile à assurer vous avez cela ?

avec des prières
et un miracle
- oui !...
à votre service !



Bd des Pas-enchantés
"Les Grésillières"

44230 ST-SÉBASTIEN S/LOIRE

«NOUVEAU»

**Centre
Châssimétric**



**CARROSSERIE
Lionel Legeay**

passage au marbre peinture en étuve

44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Nouvelle Adresse : 184, Bd. des Pas Enchantés

Tél. 40 34 52 29

Tél. 40 80 67 14

**GBL
ST SÉBASTIEN
MATÉRIAUX**

**ST SÉBASTIEN
sur LOIRE**
Rue de la Jaunaie BP 11
Tél. 40.34.04.00

CARRELAGES - MOQUETTES

SANITAIRES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ets G. MAINGUY

ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ



Lignes et canalisations :
Électricité, gaz, eau, téléphone
Équipements industriels et immobiliers
Département de chaudronnerie
et mécanique

Siège Social :

46 rue du moulin - B.P. 8 - 44120 VERTOU - Tél. 40 34 10 00

Agences et dépôts : VERTOU, PORNIC, LA ROCHE-SUR-YON, CHOLET

Louis JEUSEL

Charpente - Menuiserie

Rénovation ANCIEN

ATELIER :

21 rue de la Croix des Fosses

44115 BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40 06 00 04

DOMICILE :

Rue de la Billardière

44120 VERTOU



JARDINERIE SUD

Les Ouvriers du Jardin

Fleurs - Plantes - Graines

Paysagistes

créations, entretien des espaces verts

— POSSIBILITÉ DE DEVIS —

329, route de Clisson

44230 ST-SÉBASTIEN

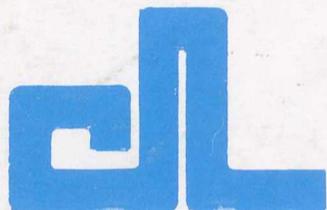
Tél. 40 03 12 31

Toutes compositions florales
MARIAGES - DEUILS
BOUTIQUES - CADEAUX



stop-FLEURS

LIBRE-SERVICE
1 rue Henri Mainguet
St-Sébastien-sur-Loire
Tél. 40 34 75 71



Assainissement
Travaux souterrains
Fonçages
Adduction d'eau
Transports et
distribution gaz
Génie civil
Travaux maritimes

devin - lemarchand

TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 78 rue de la Garde
B.P. 653 - 44018 NANTES CEDEX
Tél. 40 49 67 27 (lignes groupées)

Agences et secteurs :

110 Rue Plessis-Maillard - Tél. 40 25 77 95
Ste-Luce-sur-Loire - B.P. 24 - 44470 Carquefou

(61) Alençon - (78) Chavenay - (77) Fontainebleau
(72) Le Mans - (29) Quimper - (56) Vannes
(85) Les Sables-d'Olonne - (17) La Rochelle
(33) Bordeaux



Diplômé
d'État

P.J. BAUDET

**OPTIQUE
SAINT
SEBASTIEN**

21 rue Maurice-Daniel - 44230 ST-SÉBASTIEN - Tél. 40 34 14 96

tissus au mètre
voilages, confection sur mesure
retouches, transformations
décoration, ameublement
installation de stores à lamelles

«Études et présentation à domicile»

brigitte

Tél. 40 80 04 19

2, rue Général Duez 44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



sud loire imprimerie

De la création à la Réalisation
de vos imprimés en imprimerie
TRADITIONNELLE ou MINUTE
Travail soigné

223, Route de Clisson - 44230 St-Sébastien-sur-Loire - Tél. 40 03 37 23



40 06 03 44
Gilles THUAUD
17, av. des Nouelles
44115 Basse-Goulaine

ÉLECTROMÉNAGER

Dépannage - Entretien
Vente - Toutes Marques

A compter du 1^{er} avril 1987,
je suis à votre disposition
pour continuer l'entretien
et le dépannage
de vos appareils

Spécialisé :

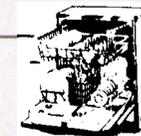
Miele **Lincoln** **BOSCH**
De Dietrich **Scholtes** **GENERAL ELECTRIC**



DÉPANNAGE ÉLECTRO-MÉNAGER

Michel NAUX

6 rue de Lorraine
44115 BASSE-GOULAINE
Tél. 40 06 02 96



**ACCUEIL
SERVICE
CONSEIL**

Crédit  **Mutuel**

BASSE et HAUTE-GOULAINE - 2 rue de la Poste - Tél. 40 03 52 25
près de chez vous... pour vous...